**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 47 (1974)

**Heft:** 9

**Artikel:** Recherches sur le tissu urbain historique de Genève : les rues Tabazan et Beauregard

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-127658

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**Ecole d'architecture de l'Université de Genève**
Unité didactique 2, professeur C. A. Beerli

# Recherches sur le tissu urbain historique de Genève
# Les rues Tabazan et Beauregard



## Avant-propos

La problématique de toute la vie urbaine contemporaine – en particulier la crise des «centres» des villes en expansion –, la nécessité d'une remise en question de la «rénovation urbaine» telle qu'elle est pratiquée avec ses conséquences socio-psychologiques, la tendance qui se dessine à repenser toute la question des quartiers anciens et de leur architecture en terme d'environnement et de «qualité de vie» et à dépasser ainsi les critères traditionnels en matière de conservation et de restauration: autant d'arguments à l'appui d'une recherche où l'approche méthodologique prendra la première place, même si le thème choisi donne lieu à une analyse d'un cas ponctuel très concret.
A cela s'ajoute une circonstance locale: le retard de ce type de recherche à Genève, les lacunes énormes de l'étude de l'architecture des ensembles anciens de la ville et l'absence, par conséquent, d'une base scientifique à une politique de protection ou de mise en valeur du centre historique.
Un dossier, même fragmentaire, établi par des chercheurs de l'EAUG, peut s'avérer d'un poids considérable lors de débats d'une brûlante actualité sur un quartier en voie de transformation. C'est une façon pour un institut universitaire de répondre à ce que la collectivité est en droit d'exiger de lui.
Les étudiants de l'EAUG: Ch. Boccard, A. Cohen, L. El-Wakil ont mené ce travail et bénéficié de la participation d'un groupe d'enseignants (les professeurs Bassand et Holy), d'architectes extérieurs à l'EAUG (G. Berthoud, O. Kolly, P. Ruedin), d'un conservateur du Musée d'Art et d'Histoire, A. Huber, et d'un étudiant de l'EPFL, D. Egger. Il s'agit d'un travail d'équipe dans lequel la contribution permanente du professeur d'histoire de l'art se fond entièrement.
La version présentée ici est fortement abrégée. Le texte intégral avec les graphiques et tableaux complets peut être consulté au Centre de documentation de l'Ecole, boulevard Helvétique.

Genève, le 12 juillet 1974.

C. A. Beerli, professeur d'histoire de l'art, EAUG, EPFL

## Articulation du travail

**Secteur étudié:**
**îlot entre la rue Beauregard et la rue Tabazan**

**Introduction**
Buts, hypothèses, méthodes
Sources et bibliographie

**I. Etat de l'espace bâti, 1972–1973**
A. Expérience de cheminement: croquis
B. Relevés, plans, élévations
C. Photographies

**II. Topographie, fortifications et urbanisme**
Etats successifs de l'ensemble du quartier
Plans anciens et vues anciennes

**III. «Sociographie» de l'îlot**
A. Sous l'Ancien Régime
B. De la période révolutionnaire à nos jours

**IV. Enquête sociologique, 1973**
Caractère de la population
Attitude face à l'opération «rénovation»

**V. Contexte socio-culturel depuis le XVIIIe siècle**

**VI. Premières conclusions**

## INTRODUCTION



### Point de départ

Dans ce secteur, une opération de rénovation est en cours:

1. Les maisons formant l'angle rue Tabazan–rue Beauregard (fin du XVIIIe siècle) ont été démolies par leur propriétaire, la ville de Genève, et remplacées par des bâtiments modernes «ambiantisés», au N° 1 de la rue Beauregard.
2. Les remises du côté nord de la rue Tabazan ont été transformées en appartements de luxe.
3. La maison de l'extrémité ouest de l'îlot Beauregard–Tabazan, le N° 3 Beauregard (XVIIIe siècle), vient d'être restructurée: ouverture d'arcades au rez-de-chaussée, disparition des plafonds, boiseries, cheminées; création de nouveaux espaces intérieurs (studios).
4. Des transformations sont prévisibles dans les maisons suivantes de l'îlot, dont l'une est étayée pour prévenir un écroulement depuis 1971.

Aucune description de l'îlot Beauregard–Tabazan n'a été publiée. Ses bâtiments sont soumis à la protection globale du «périmètre» de la vieille ville, mais ne sont pas classés.

D'ailleurs, les ensembles d'architecture modeste et même patricienne des autres quartiers ne sont pas mieux connus.

Dans la vieille ville, les démolitions, travestissements et rajeunissements vont leur train «en toute ignorance de cause».

### Buts de la recherche

Tester sur un secteur restreint une méthode d'analyse appropriée.

Sonder les possibilités de documentation.

En un deuxième temps, présenter une alternative à la pratique actuelle de la rénovation urbaine dans le centre historique de Genève.

### Postulats

*1. La conservation des ensembles historiques, de plus en plus rares dans les villes modernes en expansion, est une tâche de notre temps.*

«Très paradoxalement, l'homme en arrive à multiplier les causes de destruction de cette enveloppe traditionnelle de sa vie individuelle et communautaire au moment où, pour la première fois de son histoire, il prend conscience, non seulement de sa valeur, mais aussi de sa présence, indispensable à son équilibre.»

(Professeur R. M. Lemaire, Comité des Monuments et Sites, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 30 mars 1973.)

*2. Méritent l'étude et la conservation – au même titre que les monuments illustres – les groupes de bâtiments plus ou moins modestes, de qualité et d'âge divers, dont la somme ne constitue pas une valeur de simple addition, mais une valeur d'ensemble.*

«Œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle».

(Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, Venise, 1964, article premier.)

*3. L'opération «restauration» et toute intervention dans le tissu urbain historique présentent une implication sociale.*

«Aujourd'hui les problèmes de restauration ne sont pas technologiques, mais de nature sociale.»

(S. Pepper, «La Restauration et son Contexte social», publié en anglais dans «Paragone», Florence, juillet 1971.)

*4. Le maintien de l'habitat au centre des villes est indispensable à un développement urbanistique équilibré et diversifié.*

*Dans les quartiers encore partiellement ou totalement habités, il importe de retenir la population traditionnelle dans toute sa variété.*

«Il y a risque de ségrégation sociale de plus en plus profonde dans les mesures qui ne réservent la qualité de la vie urbaine qu'aux plus riches...»

(M. Parent, inspecteur général des monuments historiques, Paris, communication à la conférence du Conseil de l'Europe sur la rénovation urbaine, Zurich, le 5 juillet 1973.)

*5. La condition préalable à toute intervention ponctuelle ou globale dans le tissu urbain historique, c'est l'étude de la structure, de l'évolution et de la vocation du quartier.*

(C. A. Beerli, communication à la conférence du Conseil de l'Europe de Zurich, le 5 juillet 1973.)

### Hypothèses

– L'îlot choisi possède des particularités morphologiques faciles à identifier et à analyser au cours d'un cheminement: perception successive d'espaces extérieurs.

– Ces particularités présentent la «dimension du temps» dans l'architecture urbaine; elles résultent d'apports successifs qu'une étude historique peut vérifier.

– Dans le développement socio-économique de la ville et du quartier, l'îlot considéré (en contraste avec le côté opposé de la rue Beauregard) constitue un «micro-territoire» obéissant à ses propres caracté-

ristiques (selon une notion précisée par K. et F. Costa et Huynh Tu Kinh, «Micro-territoires dans les sites historiques»). (cf. «Habitation», septembre 1973.)
– Comme dans d'autres quartiers historiques, les qualités inhérentes à l'habitat ancien compensent, pour les occupants actuels, les défectuosités d'ordre pratique (sanitaire, chauffage, confort, éclairement).
– L'abandon relatif des immeubles pendant de longues périodes, le manque d'entretien, leur dégradation favorisent à un moment donné une intervention brutale.
– Les opérations en cours ou prévisibles comportent d'importantes menaces du point de vue structure, authenticité du caractère architectural, échantillonnage social.

## Méthodes de travail

1. Tentative de saisir l'organisation des volumes dans l'espace, la succession des maisons, leur rapport de proportions, selon un cheminement autour de l'îlot.
2. Inventaire du domaine bâti: réunir un maximum de documentation, graphique, photographie, concernant l'îlot dans son état actuel.
3. Approche historique. En partant de documents d'archives, de sources iconographiques (gravures, tableaux, dessins du quartier en question) et d'anciens plans.
4. Approche sociographique, sociologique et culturelle.

## Sources et bibliographie


**Documents inédits**

*Plans anciens*
– Plan cavalier de Blaen, 1618, B.P.U. 39 G. I.
– Ancien plan cadastral, 1726, B.P.U. 39 G. 2.
– Plan Billon, 1726, Archives d'Etat.
– Plan inachevé de 1739, B.P.U. 39 P. 35.
– Plan du pasteur Mouchon, B.P.U. 39 P. 44 (1753).
– Plan de Roque, Londres, 1760, B.P.U. 39 G. 7.
– Plan de 1835, B.P.U. 39 G. 22.
– Plan non daté (entre 1835 et 1861), B.P.U. 39 G. 23.
– Plan de 1861, B.P.U. 39 G. 31.
Autres plans anciens: Archives d'Etat et Musée d'Art et d'Histoire («Vieux Genève»).

*Plans actuels*
– Plans cadastraux 1/2500e, 1/1000e, 1/250e.

*Documents iconographiques*
– Tableaux et gravures de Gardelle.
– Vue de Genève de Chastillon, etc.
– Photographies: collection du «Vieux Genève».

*Documents d'archives*
– Grosses de l'Evêché, Archives d'Etat, Genève.
– Rôles et Recensements, Archives d'Etat, Genève.

**Documents publiés**

*Plans anciens*
E. Clouzot, Anciens plans de Genève, Genève, 1938.

*Photographies*
Mayor, «Les Anciennes Maisons de Genève», Genève 1897–1907 (photos de F. Boissonnas).
G. Fatio, «Genève à travers les Ages», Genève, 1900.

*Documents d'archives*
L. Covelle, «Le Livre des Bourgeois de l'ancienne République de Genève» (actes du XIVe siècle à 1792), Genève, 1897.
L. Boissonnas, «La Levée de 1464 dans les sept Paroisses de la Ville de Genève» (Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie, Genève, 1952).
J.-J. Chaponnière, «Etat matériel de Genève pendant la Deuxième Moitié du XVe Siècle» (même collection, 1852).
E. Rivoire et V. Van Berchem, «Les Sources du Droit du Canton de Genève», Aarau, 1927–1935.

**Bibliographie**

*Archéologie et topographie historique*
J. B.-G. Galiffe, «Genève historique et archéologique», Genève, 1869–1872.
L. Blondel, «Le Développement urbain de Genève à travers les Siècles», Genève, 1946 (riche bibliographie).
– «Les Faubourgs de Genève au XVe Siècle» (mémoires et documents, Genève, 1919).
– «Le Bourg de Four, son Passé, son Histoire», Genève, 1919.
– Articles et chroniques: Liste dans les Mélanges d'Histoire et d'Archéologie offerts à L. Blondel, in «Genava 10», 1963.

*Géographie historique*
E. Doumergue, «La Genève des Genevois», Genève, 1914.

*Histoire générale*
«Histoire de Genève», publié par la Société d'histoire et d'archéologie, sous la direction de P. E. Martin, Genève, 1951.
F. Ruchon, «Histoire politique de Genève de la Restauration à 1907», Genève, 1953.

*Monographies*
Cf: P. Geisendorf, «Bibliographie raisonnée de l'Histoire de Genève des Origines à 1798» (mémoires et documents, Genève, 1966).

*Architecture*
«La Maison bourgeoise en Suisse, Canton de Genève», 2e édition, Zurich, 1940.

*Population*
«Annuaires du Commerce» depuis 1857.

## I. ÉTAT DE L'ESPACE BÂTI, 1972–1973



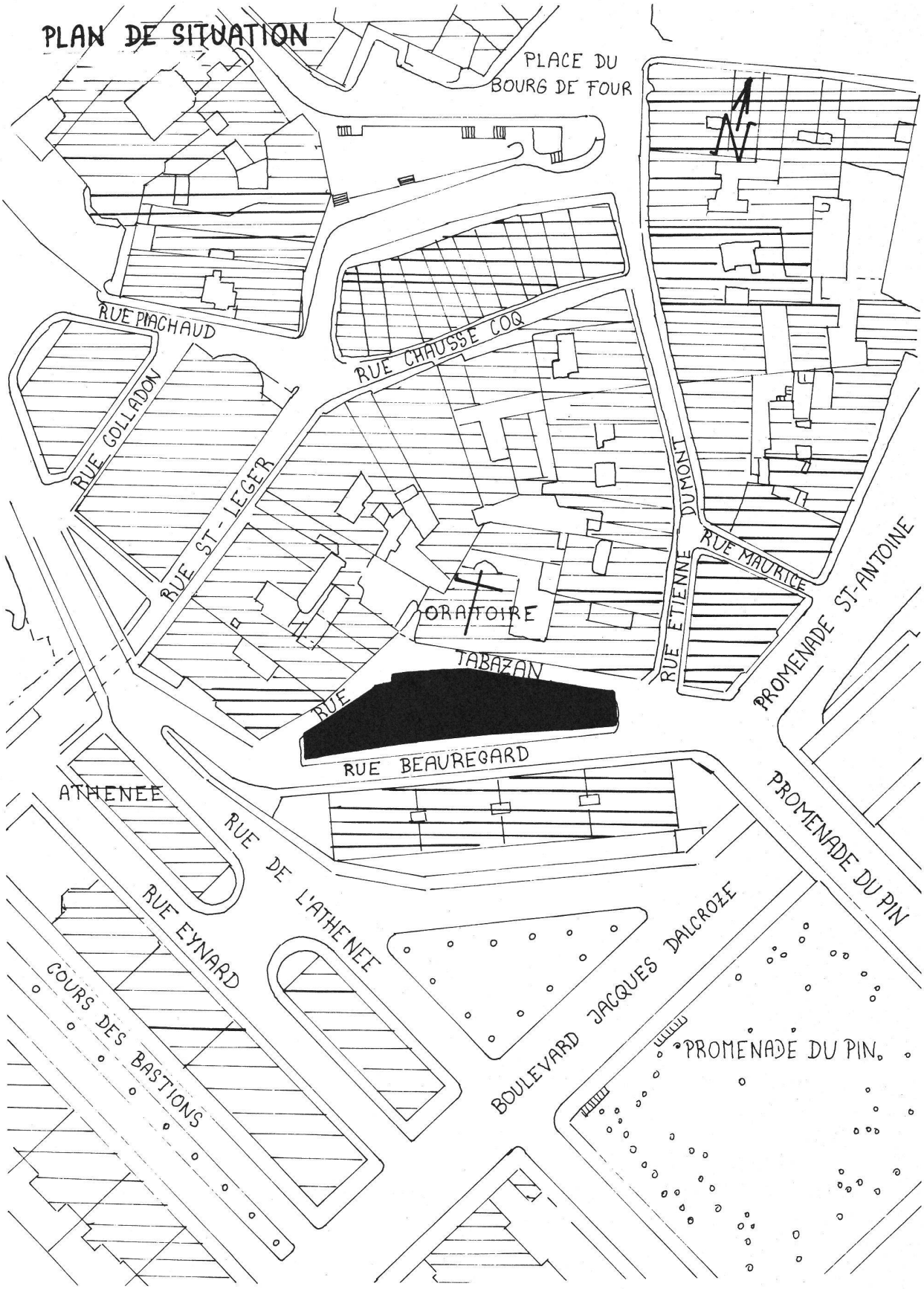

**Les volumes**

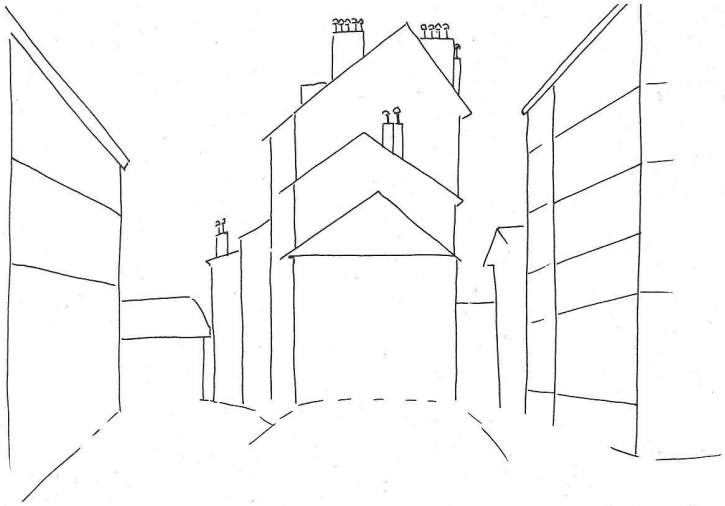

Vue de l'est.



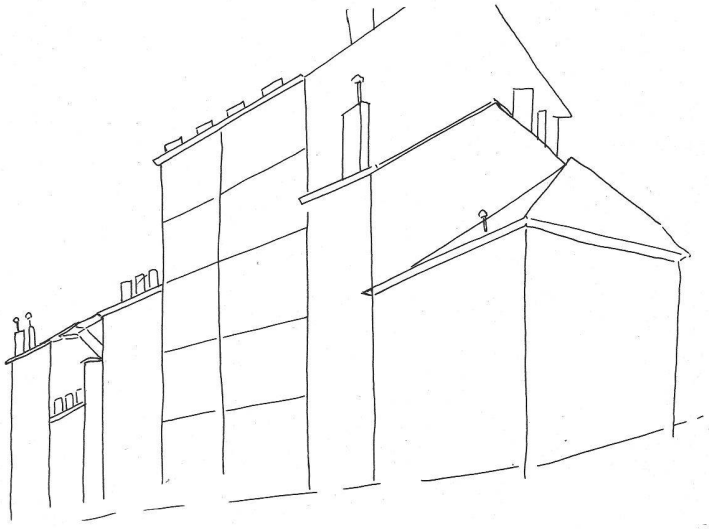

Vue du sud-est.

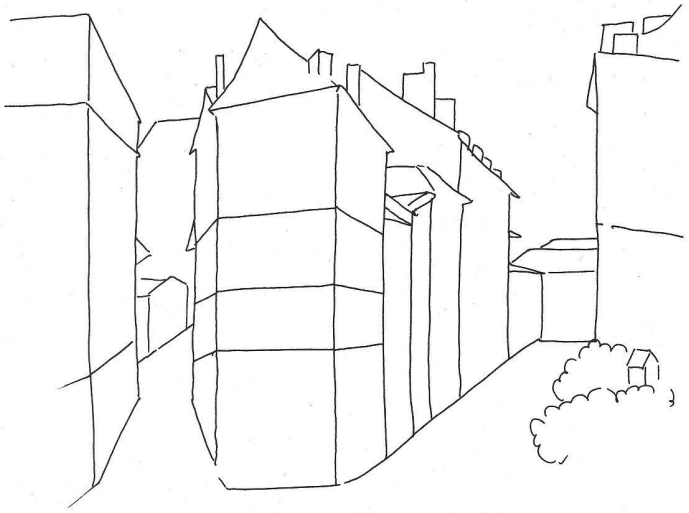

Vue de l'ouest, niveau 1.

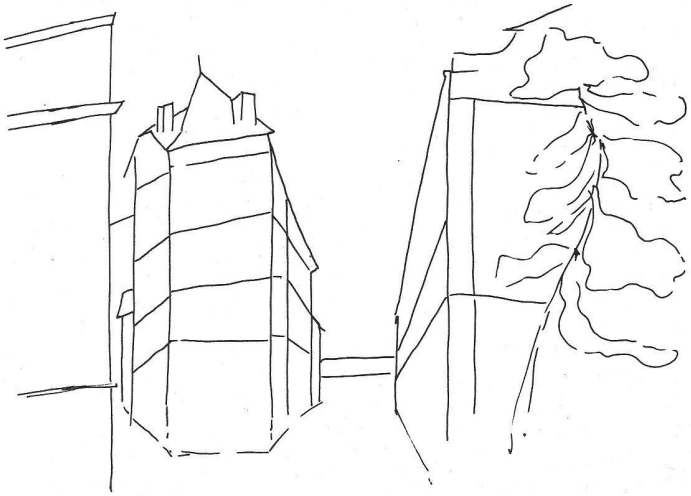

Vue de l'ouest, niveau 2.

## L'ambiance

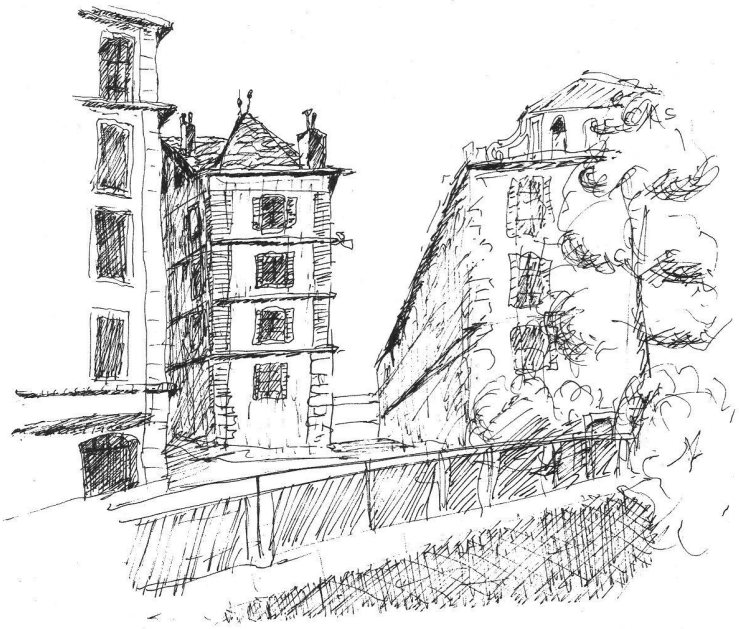

Vue de l'ouest.
Rue Beauregard:
A gauche le N° 3 de l'îlot.
A droite le bloc patricien.

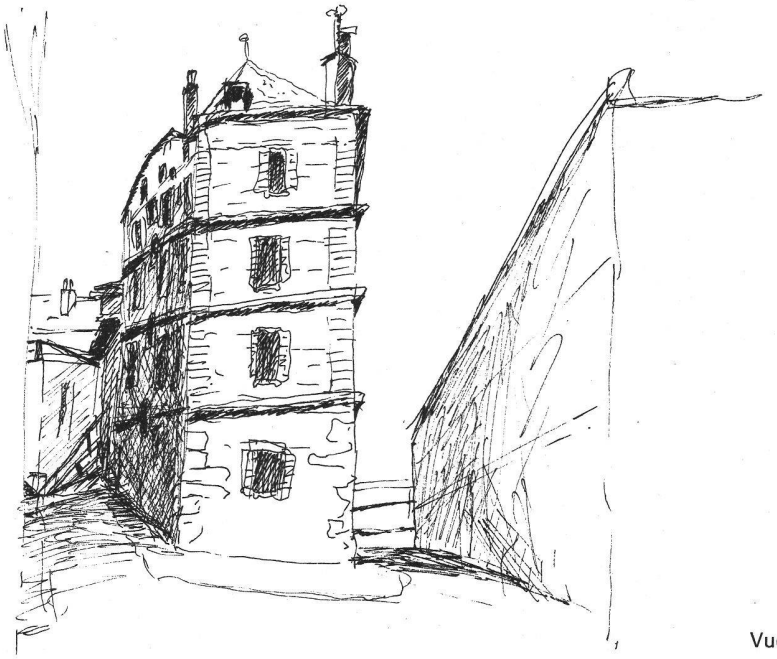

Vue de l'ouest.

Vue de l'est.

**Façades**

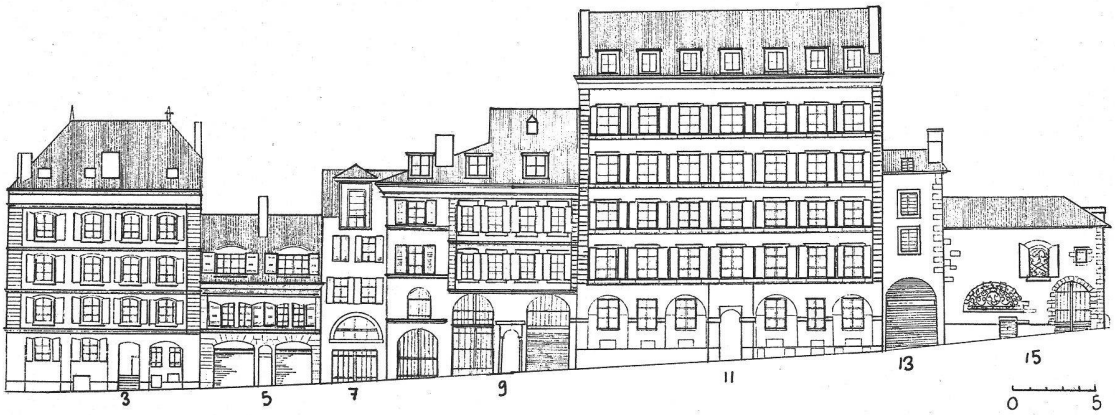


Façade sud, rue Beauregard



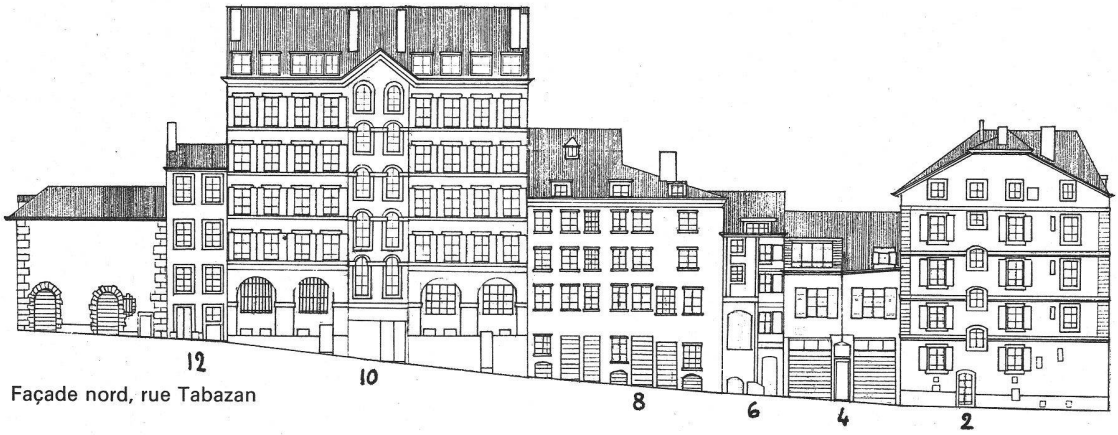


Façade nord, rue Tabazan

**Plans**

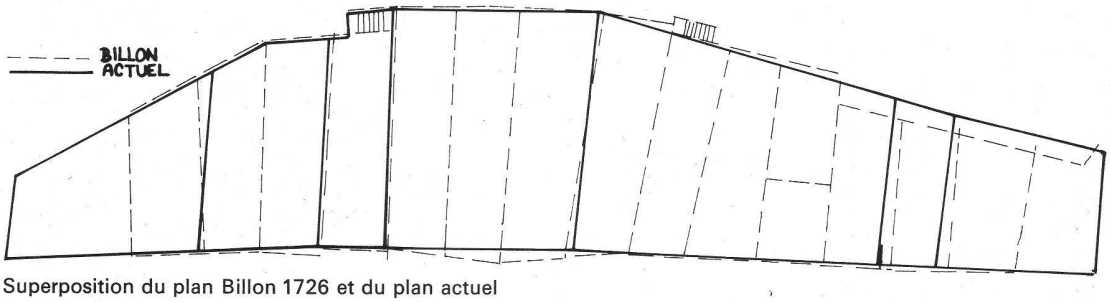


Superposition du plan Billon 1726 et du plan actuel

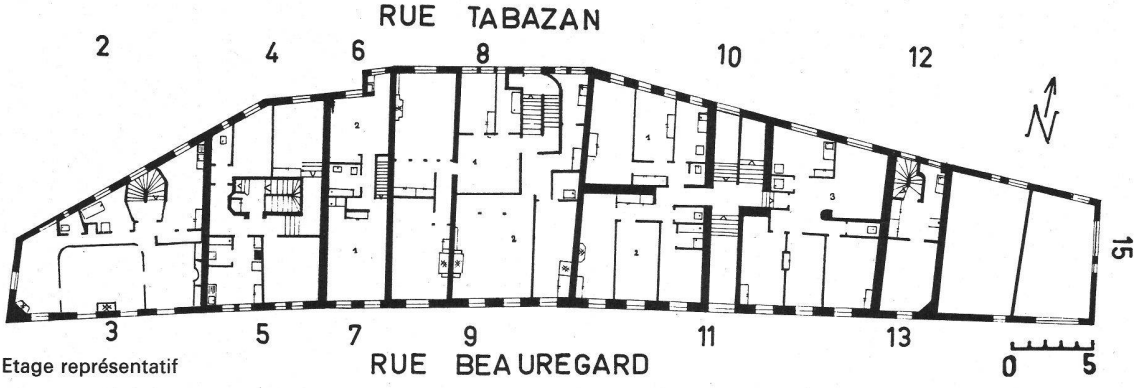


Etage représentatif

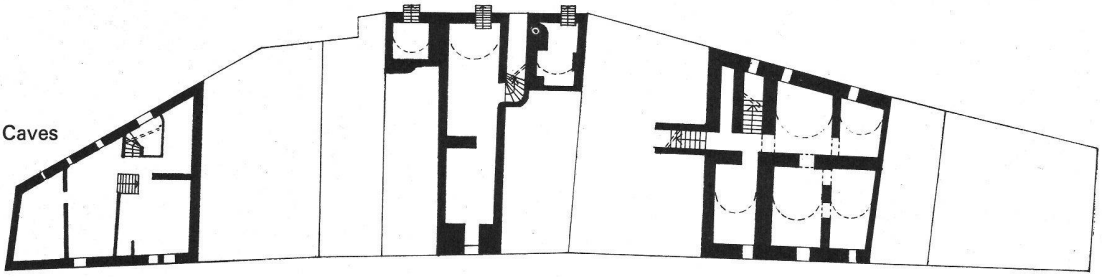

Caves

Rue Beauregard N° 3.

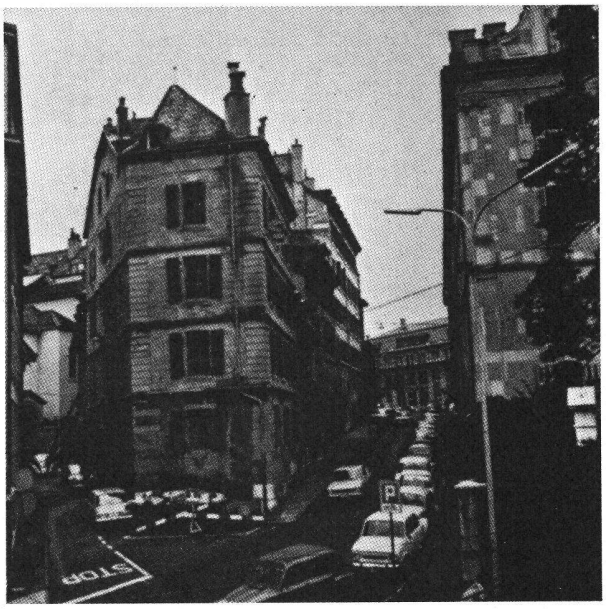


Vue prise de l'Athénée, rue Beauregard N° 3.

Rue Beauregard N° 9, vue prise du bas de la rue.

Rue Beauregard, vue prise du bas de la rue.

Rue Beauregard, enfilade N^os^ 15 à 3.

Façade (1^er^, 2^e^ et 3^e^ étage), rue Beauregard N° 7.

Centre de la façade, rue Tabazan N° 10.

Rue Beauregard, côté pair.

## II. TOPOGRAPHIE, FORTIFICATIONS ET URBANISME



Le caractère spécifique de tout ce quartier, et plus particulièrement le tracé et la pente des rues Tabazan et Beauregard sont conditionnés tout d'abord par le relief et par la nature des sols; ils sont, d'autre part, le résultat d'un long processus historique de modifications du terrain, selon les exigences successives des techniques de défense militaire.
La composition du sol et son relief naturel résultent en majeure partie du travail simultané du Rhône et de l'Arve dans la moraine de fond des deux dernières glaciations, composée essentiellement de graviers. Erosion d'une part, apport de matériaux éboulés d'autre part.
Entre la colline de l'oppidum allobroge et le plateau en éventail des Tranchées se situe une dépression naturelle accentuée à l'époque gauloise, utile à la défense et décisive pour le tracé des voies jusqu'à nos jours: le Bourg de Four, d'où des cheminements de moindre pente légèrement sinueux descendent vers le lac (rue du Boule) et vers l'Arve (rue Saint-Léger). Quant aux enceintes et fortifications, elles représentent un effort continu de la cité, à travers les siècles.
Quatre époques historiques nous semblent significatives:
1. Fortifications médiévales. 2. L'époque de la Réforme et de la République indépendante. 3. Dès 1720, le dernier grand essor des fortifications. 4. Démolition des fortifications et utilisation de ce terrain.

### A. Enceintes médiévales

Jusqu'au XIe siècle, Genève conserve le même périmètre que le castrum romain et burgonde. Dès la fin du XIe siècle, le quartier du port est incorporé dans l'enceinte et, au milieu du XIIe siècle, l'extension (par l'évêque Arducius de Faucigny) englobe des propriétés rurales entourant le vieux forum, soit le Bourg de Four: le tracé longe l'îlot Tabazan-Beauregard actuel. A partir du XIVe siècle, sous les évêques Allamand de Saint-Jeoire et Guillaume Marcossay, toute l'enceinte sera reconstruite et agrandie, et comprendra vingt-deux tours et huit portes.

### B. Enceinte des Réformateurs

1526–1536 est l'époque à laquelle Genève fait le pas décisif vers l'indépendance à l'égard des pouvoirs extérieurs. Elle souligne cette attitude en adoptant à l'égard de la Réforme une position libérale. Une longue lutte commence alors entre la République protestante nouvellement née et les Savoyards appuyés par les Genevois restés catholiques. Aux yeux des Savoyards, de l'Espagne et du Saint-Siège, la jeune République est un nid d'hérétiques. Pour mieux se défendre, la Genève protestante substitue à ses tours, suivant l'avis d'experts étrangers, des boulevards (appelés plus tard bastions) qui permettent de découvrir le pied de la muraille sur tout le périmètre de l'enceinte, facilitant ainsi l'emploi de l'artillerie.
– La ville, dans son enceinte fortifiée, ne connaît plus d'extension jusqu'à la fin du XVe siècle. Au contraire, par mesure de prudence, les faubourgs sont démolis dès 1530 environ, destruction de laquelle Bonivard dira «il a fallu ôter le beau pour garder le nécessaire».
– Pendant tout le XVIe siècle donc, on construit une nouvelle enceinte dite des réformateurs. En 1527 déjà, on élève les boulevards de Saint-Christophe et de Saint-Antoine. Dès 1540, la grande muraille, sur le front de Palais, avec la tour de la Corraterie et les boulevards de l'Oie (1542), du Mirond (1543), de Saint-Léger (1544), forme une ceinture entourant les fortifications du Moyen Age.
Cet ouvrage est complété par les nouveaux boulevards du Pin (1546), de Saint-Antoine (1560) et de Rive-Longemalle. Parallèlement, on exécute le même système d'enceinte du côté de Saint-Gervais. Toute la population avec les sujets des campagnes doit par corvées accomplir ce travail.
Dans la mesure du possible, on utilise des matériaux de démolition provenant de la destruction des faubourgs. En 1564, les Savoyards étant une fois de plus menaçants, Genève est contrainte de fermer, entre autres, les portes de Saint-Léger, Saint-Antoine, Saint-Christophe, et la ville entière ne compte plus que trois issues, celles de Rive, Neuve, Cornavin, alors que l'enceinte de Marcossey en comptait huit.
– L'enceinte achevée, on ne cesse de la réparer, de l'étendre, de la modifier et de la compléter par un réseau de fossés et d'ouvrages en terre. Ainsi les ouvrages à cornes de 1611, entre les boulevards de Saint-Antoine et du Pin s'avançaient loin dans la campagne de Champel et des Tranchées, région très exposée; puis les ouvrages à couronnes, en 1659, composés de deux demi-bastions peu élevés, en terre, reliés ensemble par une courtine.
– Au XVIIIe siècle, cet ensemble sera entièrement remanié et étendu.

### C. Dernier développement des fortifications

Vers 1720, le gouvernement aristocratique, après avoir réprimé un mouvement d'opposition démocratique et éliminé ses principaux adversaires, se juge

suffisamment bien assis pour demander au peuple un nouvel effort pour mettre en place un système de fortifications suivant le principe de Vauban: nouveaux bastions avec contre-gardes devant et entre les bastions, doubles fossés, galeries minées, polygones et chemins couverts commandant de vastes glacis. La superficie de l'ensemble devait être supérieure à celle de la ville même.
Malgré les critiques du physicien et ingénieur militaire genevois Micheli du Crest, le projet fut en large part réalisé. Cependant, la population ne cessant d'augmenter, la ville étouffait dans son enceinte. On construit dans les cours, on surélève les maisons jusqu'à cinq étages. La rue des Granges, réalisée entre 1719 et 1743, avec ses terrasses et ses hôtels particuliers, ne résout pas ce problème du logement. Mais une opération en matière de construction de logements aboutit enfin, en 1774, à la réalisation de quatre immeubles à la rue Beauregard actuelle.
Dans l'idée du gouvernement patricien et de ses édiles, l'opération «Beauregard» telle qu'elle a été réalisée tardivement (nous la commentons au chapitre suivant) n'était qu'une partie d'une structuration d'ensemble du front sud-est de l'ancienne enceinte, planifiée dès 1720 (Archives d'Etat, B2 f. 20), et prévoyant:
a) La création, à l'emplacement de la promenade Saint-Antoine actuelle, d'un parcellement continu, rectiligne (longueur approximative: plus de 200 m., dimension du front sud de la rue des Granges) qui eût bloqué pour l'avenir les sorties de la vieille ville à l'est;
b) La restructuration du secteur de Tabazan («rue que l'on condamne»!)
Un plan sans doute postérieur montre le parcellement du bloc «Beauregard» et, à la place de l'îlot Tabazan–Beauregard démoli, deux parcelles rectangulaires déterminant une nouvelle rue Tabazan rectiligne. (Archives d'Etat, plans B2, f. 20.)

## D. Disparition des fortifications

En 1783 déjà, on examinait la question de l'utilité des fortifications par rapport à l'état de la République et l'on démontre que si ces dernières n'existaient pas, il n'y aurait pas lieu de les construire. D'autre part, le gouvernement ne peut subsister que dans l'exercice libre de la médiation des trois puissances engagées, donc en n'offrant aucun moyen de résistance. On ne va pas jusqu'à la destruction, mais on laisse entrevoir cette issue en ne s'occupant plus d'accroître le système de fortifications.
– Avec la domination française, les fortifications deviennent propriété française jusqu'en décembre 1813. Celles-ci sont tombées dans un état de détérioration avancé selon le rapport du commandant du génie français. En 1799, la France, en guerre avec l'Autriche, reconnaît l'importance de la ville fortifiée pour garder le passage du Rhône et pour servir de refuge à une armée en retraite. Quatre ouvrages sont encore exécutés: des redoutes sur les hauteurs de Champel, à environ 600 mètres des ouvrages de la place, près de l'Arve, des redoutes sur les hauteurs devant la porte de Rive, à environ 400 mètres des ouvrages de la place; au début 1814, l'occupant autrichien répare les bastions et crée de nouveaux ouvrages avancés à Champel et Malagnou; en mai 1814, au départ des Autrichiens, on démolit les ouvrages avancés.
– Mais en 1822 encore, passe une loi selon laquelle Genève doit rester une ville fortifiée. Pendant ce temps, les faubourgs grandissent sans règle, les bastions et les glacis sont transformés en jardins. Le problème de la communication entre la ville et sa banlieue se pose alors.
– En 1846, le gouvernement conservateur est renversé et fait place au gouvernement radical. Un des premiers actes du nouveau gouvernement est de condamner purement et simplement les fortifications, désormais inutiles, et qui paralysent l'extension de la ville. Indépendamment de considérations pratiques, cette démolition constitue un acte politique. Dès 1848 se succèdent projets et contreprojets pour de nouveaux quartiers sur l'espace des fortifications (projet définitif, 1855, complété en 1858). Le principe admis est celui des rues et boulevards se coupant à angle droit, donc de quartiers à plan régulier rectiligne (cf. boulevard Helvétique, Jaques-Dalcroze) mais, malgré une idée directrice visible, on ne parvient pas à établir une liaison harmonieuse entre la vieille ville et les anciens quartiers extérieurs; cette liaison avait été coupée avec la destruction des faubourgs au début de la Réforme.

**Documents consultés**

J. S. Massé, «Essai historique sur les Enceintes et Fortifications de Genève», Genève, 1846.
L. Blondel, «Chroniques archéologiques», notamment dans «Genava». Tomes XXVI, 1948, p. 34–47 et 27; XXIX, 1951, p. 23 et 33; N. S. VIII, 1960, p. 33–56; IX, 1961, p. 3–11.
Archives d'Etat: plans.

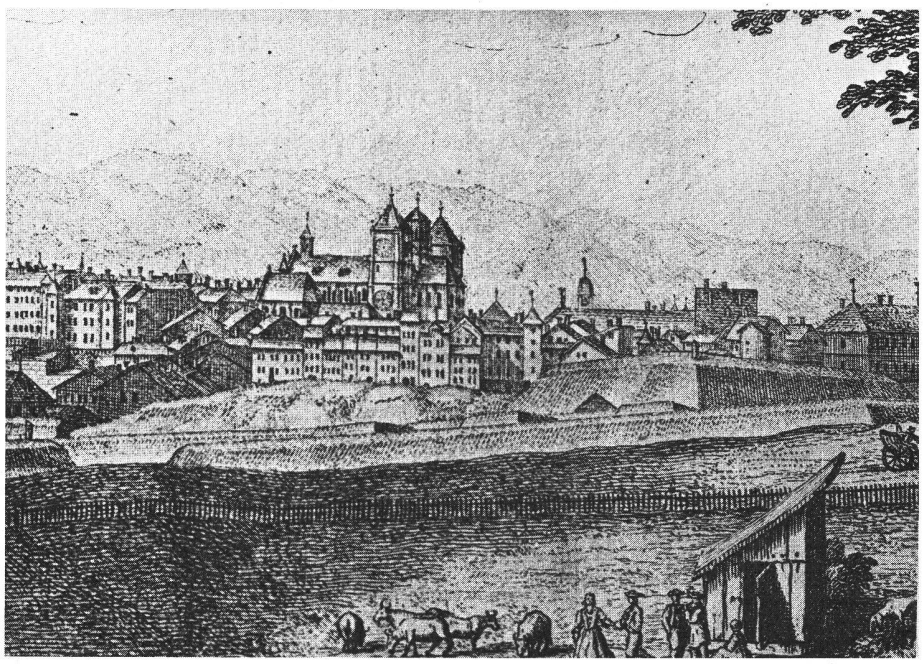

Gardelle.
Vue de Genève du côté du midi, vers 1725.

Cette gravure d'une grande fidélité, à en juger d'après les éléments vérifiables (cathédrale), décrit l'îlot Beauregard–Tabazan: différentes hauteurs des toits, aspect modeste en contraste avec la maison Trembley (entrée de la rue des Belles Filles) à toit seigneurial et à deux avant-corps dont l'un forme tourelle, en conformité avec le plan Billon. Au fond, tourelle de l'Hôpital Général, à droite, Hôpital de la Discipline (prison). La superposition avec le plan Billon présente quelque difficulté, du fait du regroupement des parcelles et d'une erreur possible (9 maisons au lieu de 11).

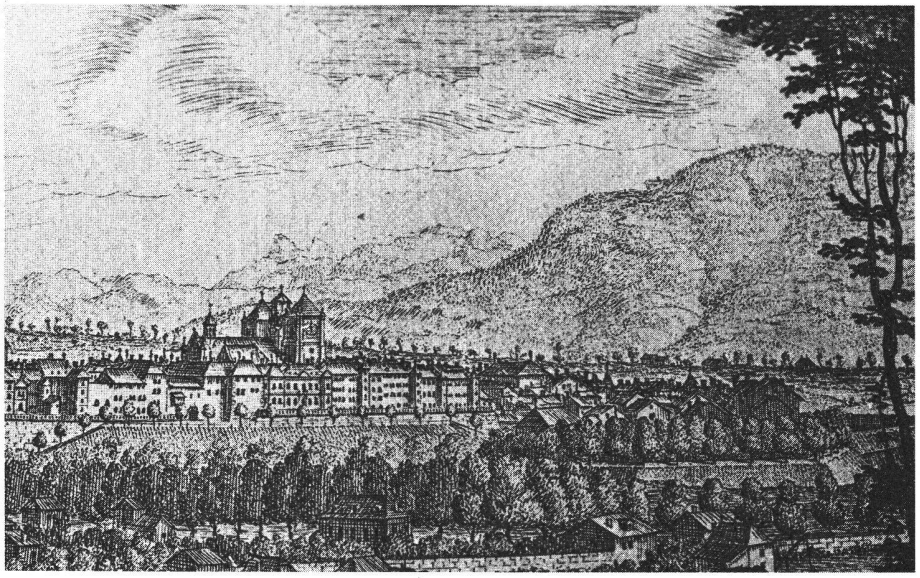

Gardelle.
Vue de Genève du côté du couchant, vers 1725.

A l'extrême droite de la ville, l'îlot montre ses toits de hauteurs inégales.

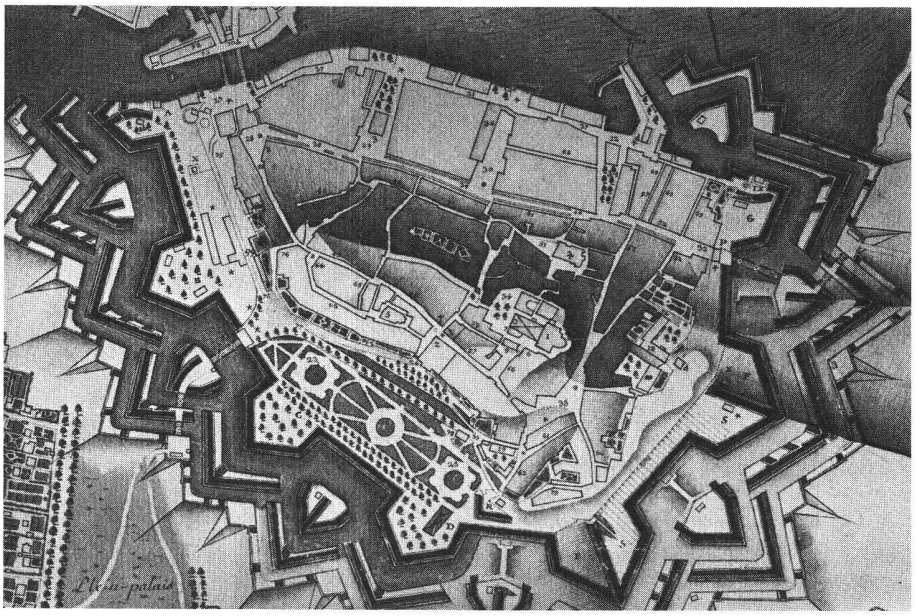

Pierre Mouchon (pasteur, arpenteur et mécanicien de précision).

Plan de 1753.

L'îlot est encore dans son état optimum: au sud, terrasse ensoleillée dominant une forte pente; du côté Tabazan, des jardins verdoyants (le plan est en couleurs). Cependant les ouvrages militaires isolent l'îlot complètement. Les portes les plus proches sont: la porte de Rive et la porte de Neuve.

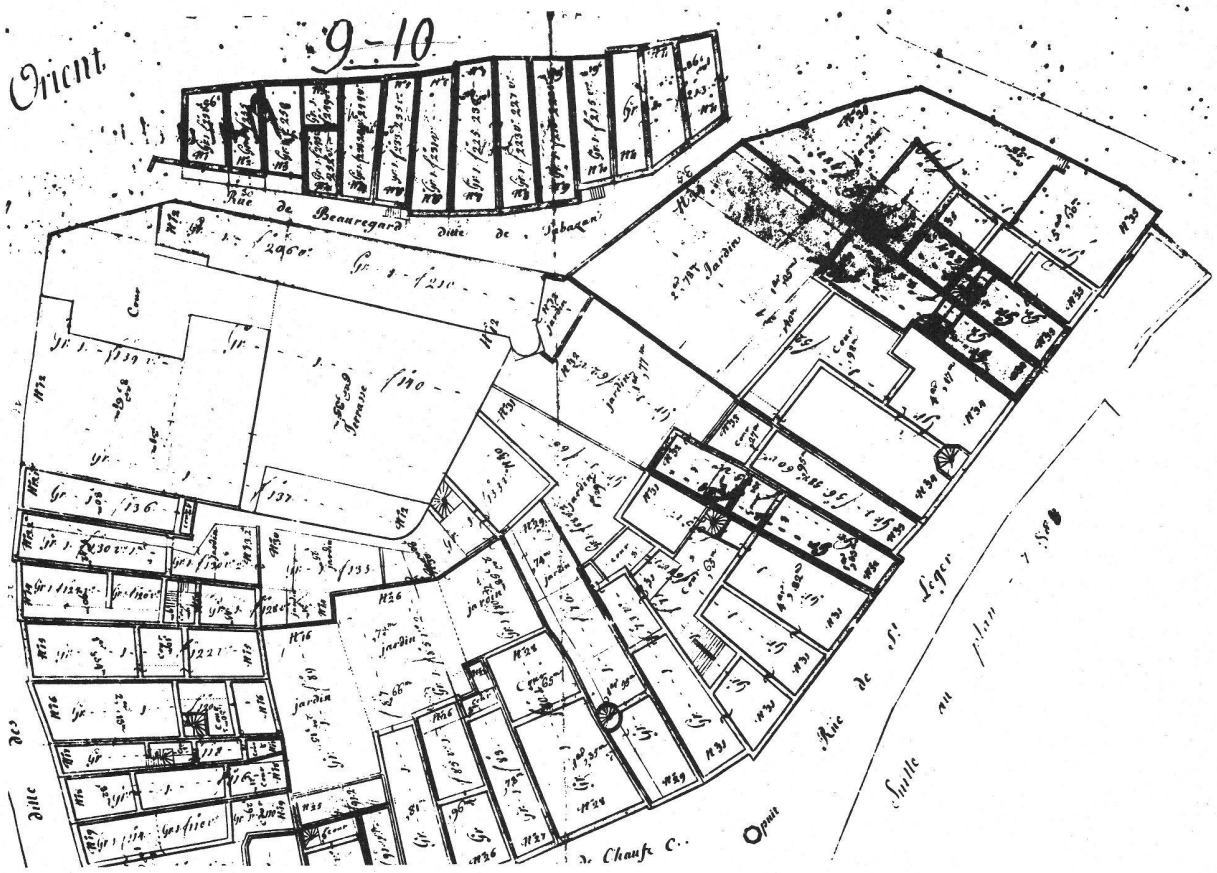


**PLAN BILLON 1726**

**COUPES SUR TERRAIN DES FORTIFICATIONS** (voir plans p. 35 à 37 ci-après)

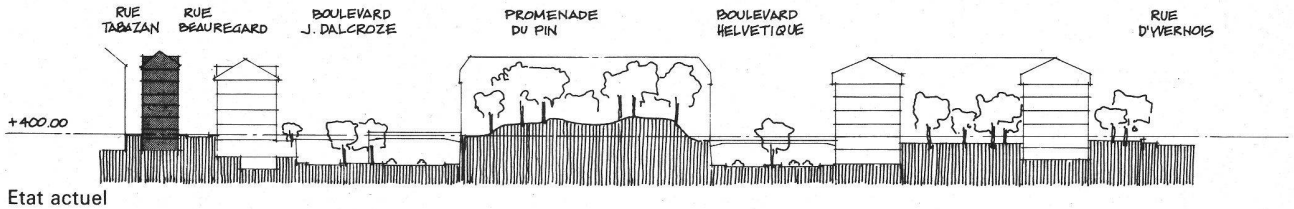


Etat actuel

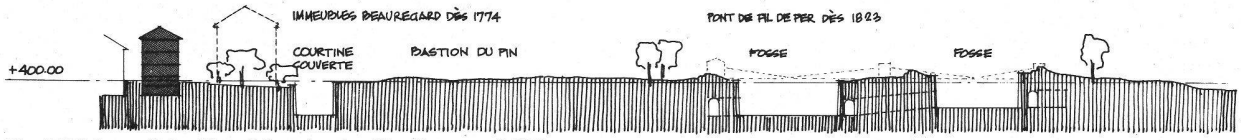


De 1720 jusqu'à la démolition des fortifications en 1850

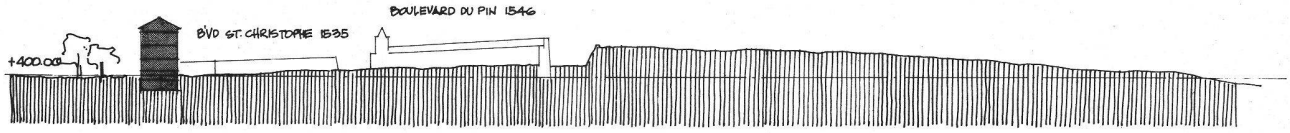


Dès 1534, avec enceinte des Réformateurs

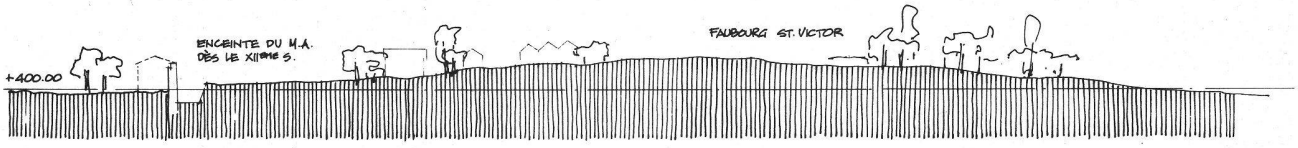


Au Moyen Age, avec enceinte des évêques.

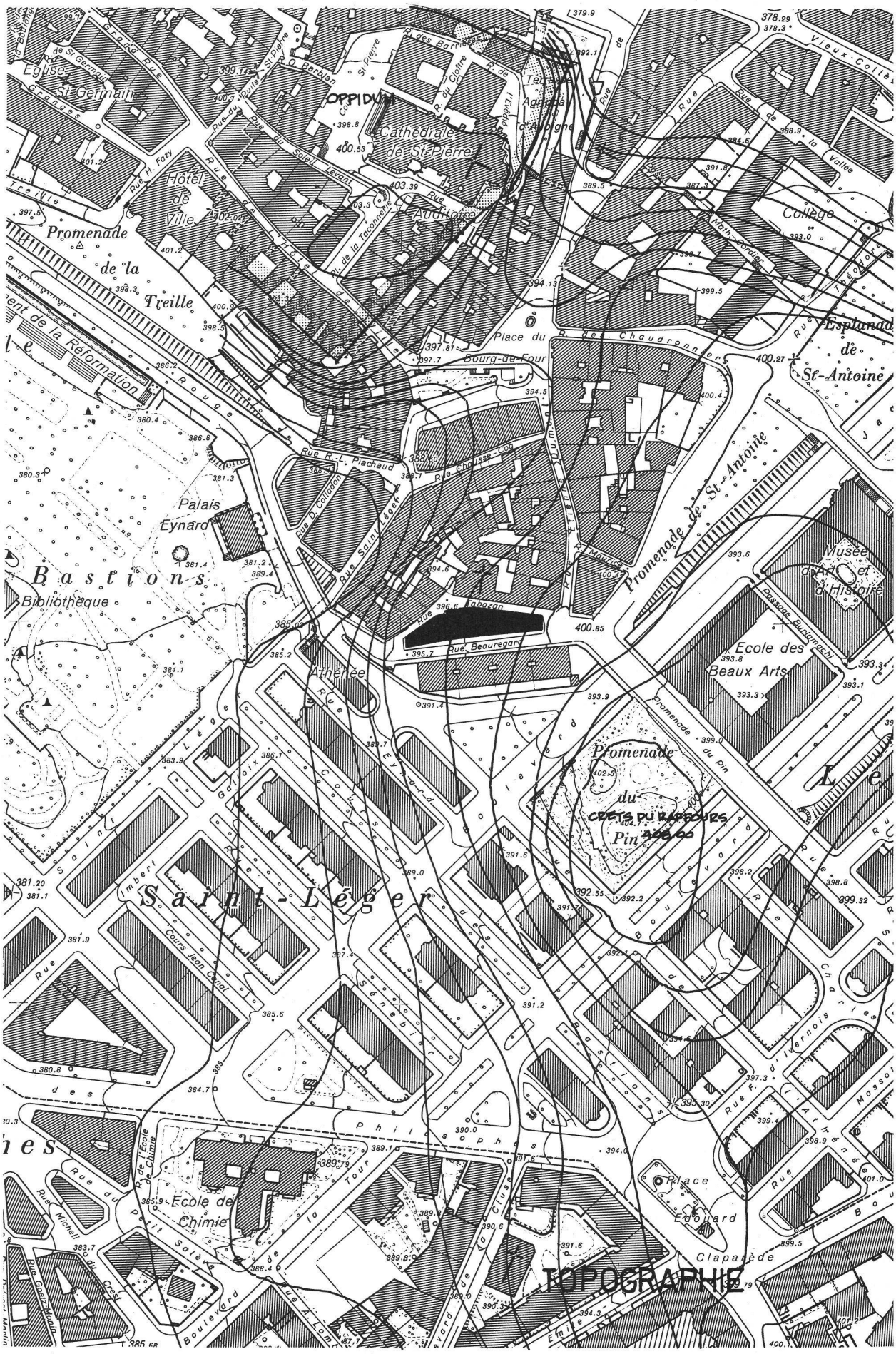


**TOPOGRAPHIE** (dessins p. 34 à 37 sur plan extrait de la F. 51 du plan cadastral au 1:2500e du Registre Foncier, Genève)

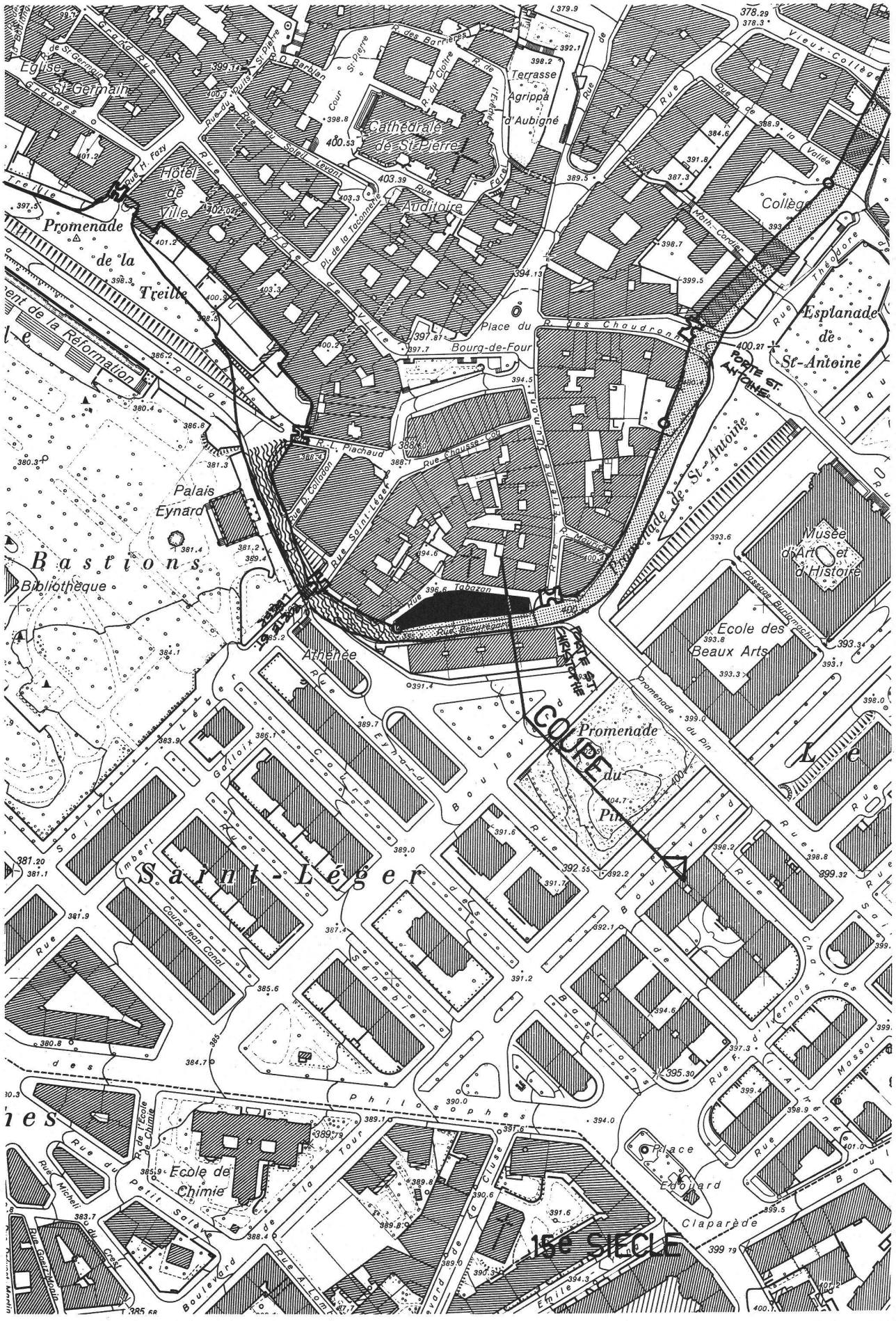
Église St-Germain
Cathédrale de St-Pierre
Terrasse Agrippa d'Aubigné
Hôtel de Ville
Auditoire
Collège
Promenade de la Treille
Place du Bourg-de-Four
Esplanade de St-Antoine
Palais Eynard
Bastions
Bibliothèque
Musée d'Art et d'Histoire
Ecole des Beaux Arts
Athénée
Promenade du Pin
COUPE
Saint-Léger
Ecole de Chimie
Place Bodinard
Claparède
15e SIÈCLE

15e SIÈCLE

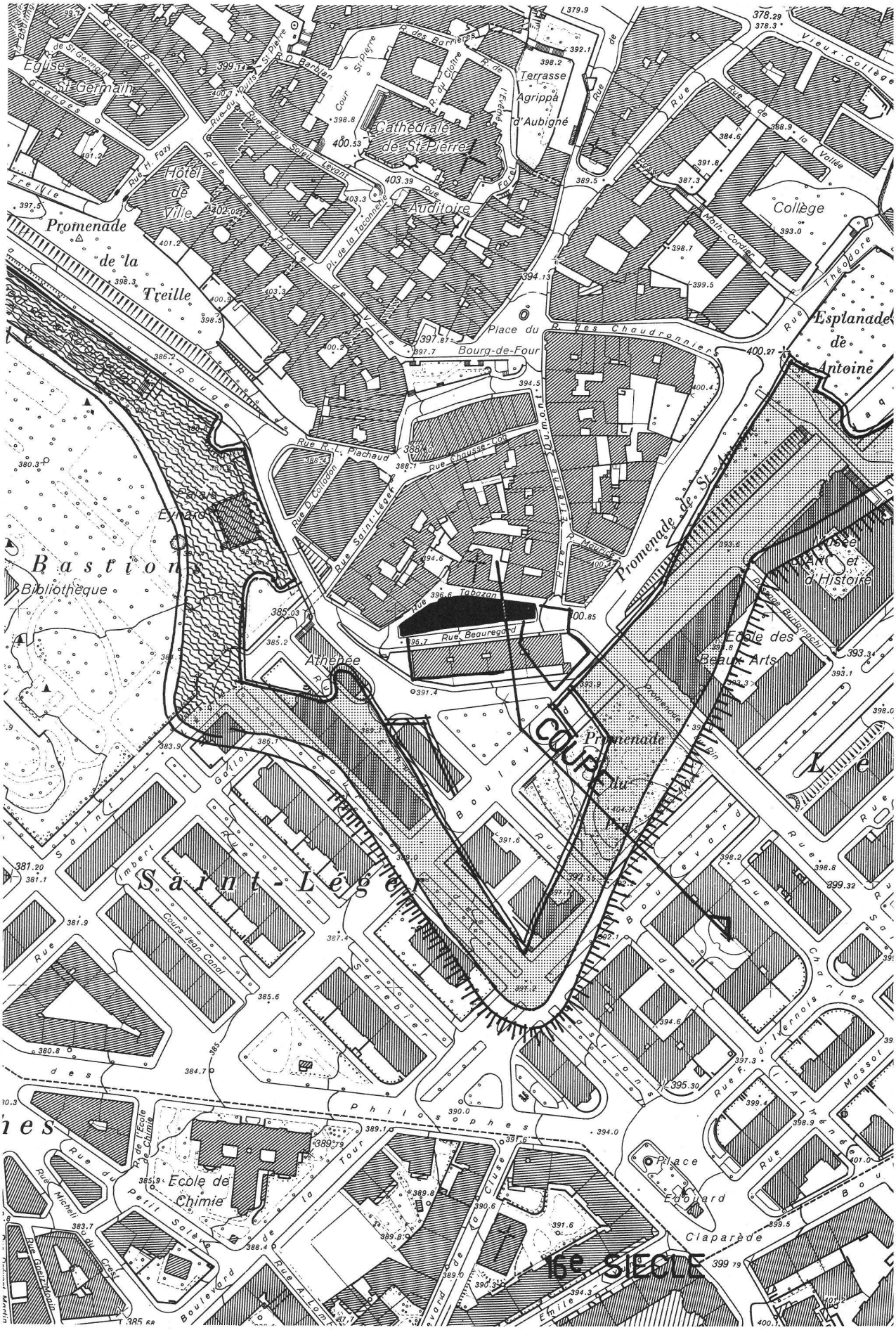
Église St Germain
Hôtel de Ville
Promenade de la Treille
Cathédrale de St Pierre
Terrasse Agrippa d'Aubigné
Auditoire
Collège
Place du Bourg-de-Four
Esplanade de Antoine
Bastions
Bibliothèque
Athénée
Ecole des Beaux Arts
Musée d'Art et d'Histoire
Promenade du Peyrou
Saint-Léger
Ecole de Chimie
Place Edouard Claparède
16e SIÈCLE

16e SIÈCLE

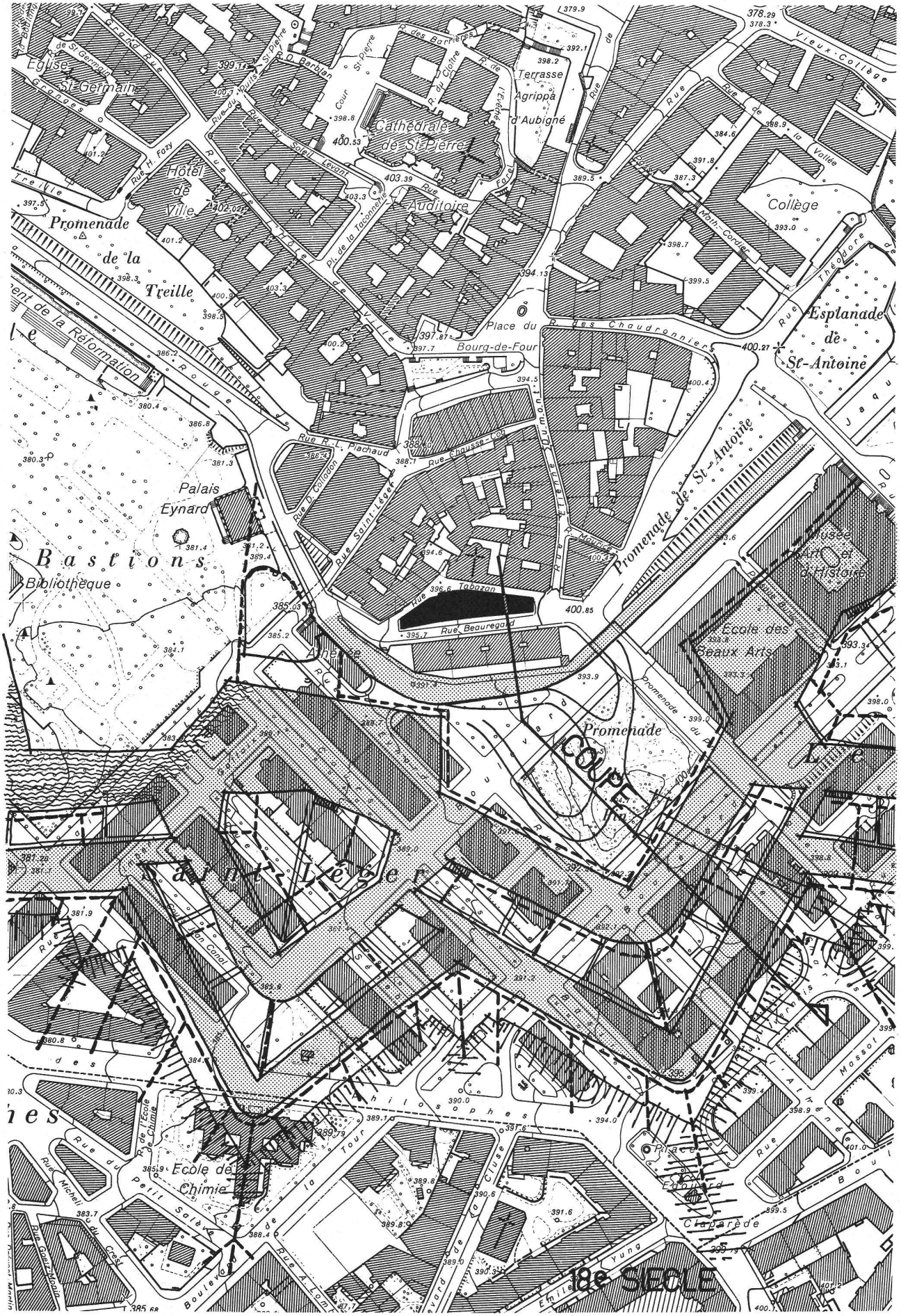
Église St-Germain
Cathédrale de St-Pierre
Terrasse Agrippa d'Aubigné
Hôtel de Ville
Auditoire
Collège
Promenade de la Treille
Place du Bourg-de-Four
Esplanade de St-Antoine
Palais Eynard
Bastions
Bibliothèque
Promenade de St-Antoine
Musée Art et d'Histoire
Ecole des Beaux Arts
Promenade
Ecole de Chimie
18e SIÈCLE

**18e SIÈCLE**

## III. «SOCIOGRAPHIE»



### A. «Sociographie» des origines au XVIIIe siècle

#### Régime de la propriété

Depuis le XVIe siècle, le sol de la ville était un fief de la République, héritière des droits temporels de l'ancien évêque.
La Seigneurie cède des parcelles sous forme «d'albergements emphytéotiques» aux citoyens, moyennant paiement d'un cens payable en espèce et en nature. L'albergement, en somme un bail à long terme, est reconnu périodiquement par des commissaires et notaires. Ces actes, consignés dans des registres («Grosses» de l'évêque, manuscrits, archives d'Etat) nous renseignent ainsi sur les propriétaires, clairement localisés, avec référence au plan cadastral, et sur la valeur d'une parcelle.
L'albergement peut concerner une maison, une portion de maison (étage, cave, grenier, jardin) ou plusieurs parcelles réunies en une, lors de la construction d'un immeuble nouveau.

*1. Origines*
Le premier albergement attesté des parcelles (1565–1567) correspond à une situation politique et militaire particulière:
1559, la victoire de Philibert-Emmanuel de Savoie sur l'amiral de Coligny, à Saint-Quentin, livre l'Europe à la prépondérance espagnole et marque le début des tentatives de reconquête des terres «hérétiques» par les puissances catholiques.
1558, la Diète des cantons suisses, à majorité catholique, refuse la demande d'alliance de Genève.
1560, le boulevard de Saint-Antoine «enterre» la face sud-est des maisons du quartier de Saint-Christophe.
1564, la fermeture des portes de Saint-Antoine, Saint-Christophe et Saint-Léger isole tout le quartier, désormais cul-de-sac.
La guerre entre la Savoie et Genève, 1589–1594, et l'Escalade de 1602 justifient ces mesures de protection. Sur la périphérie, à la place des faubourgs rasés (cf. ch. II), la ligne de feu s'éloignera progressivement avec le développement de l'artillerie.
Ces circonstances permettent d'avancer l'hypothèse d'un lotissement entièrement nouveau, vers 1565, sur un terrain profondément modifié.
La Réforme et les changements dans les mœurs au temps de Calvin ont contribué à modifier la vocation du quartier vers la porte appelée tantôt porte Saint-Christophe, tantôt porte Belregard, mais aussi «porta bordelli», où vivaient au temps de la levée de 1464 «Janna de Burgondia», «Peronette Peudebien», «quaedam mulier Ysabella, Hugonet Vespres que vocatur Claudia» et d'autres dames plus ou moins illustres.
Quant au bourreau dont la rue que nous étudions perpétue le nom, il résidait tout naturellement à la sortie de la ville sur le chemin du gibet de Champel (un Petrus Tabasani, de la paroisse de Sainte-Croix, est reçu bourgeois en 1490). Ses successeurs continuèrent d'habiter le quartier, même lorsque cette sortie fut bloquée par les fortifications.
Parmi les albergataires de 1565–1566 nous trouvons des «nobles» (Gassin), des Genevois de vieille souche tels que les Balmes (un Henri de Balmes est syndic au XIVe siècle), les Jacquier (un Claudius Jacquier est reçu bourgeois en 1470), puis des familles admises à la bourgeoisie au XVIe siècle. (Andreas Darmoex, tailleur de pierres, est reçu en 1504; Claudius Noblet, marinier, en 1535; le barbier François Villard, en 1563, après avoir habité Genève pendant vingt-trois ans).
Un même albergataire peut détenir 2,-3 parcelles (comme Darmoex, ou Balmes) et des demi-parcelles, la dimension moyenne oscillant entre 11 et 14 m. × 4 et 4,30 m. environ.
Du côté opposé de la rue Tabazan (côté bise), devaient subsister probablement des terrains non bâtis. (En 1614 encore, la parcelle du barbier Villard passe à un laboureur.)

*2. Fin du XVIIe siècle*
En 1692–1693 nous trouvons parmi les albergataires, à côté de «citoyens» politiquement privilégiés, des «natifs» (nés à Genève) et de simples «habitants» (admis dans la ville mais privés de droits). Cependant les «citoyens» peuvent exercer des métiers que nous considérons comme modestes, tout en disposant de quelque fortune: de La Pierre est maître veloutier, Dupin maître cordonnier. Un Louis Grosjean (le même Loys Grosjean admis à la bourgeoisie en 1642?), «ouvrier en soie», réunit trois parcelles en une, probablement pour construire la maison cossue que nous voyons sur la gravure de Gardelle à gauche de l'îlot.
Le maître orfèvre Isaac Cottet est un «natif», de même que le «faiseur de boîtes et étuis de montres» Antoine Blanc; le tisserand Magnenat un «habitant».
Parmi les propriétaires, nous trouvons la Seigneurie (qui loge son bourreau), la Bourse française (institution d'aide aux réfugiés venus de France), et un ministre (pasteur), seul intellectuel de l'îlot.
Ce microcosme nous présente donc à la fois une

image de la variété d'activités d'une cité de tradition médiévale, resserrée dans ses murailles, et du compartimentage social qui occasionnera les troubles du XVIIIe siècle.
Au caractère que nous pourrions qualifier de «populaire» de l'îlot, s'oppose le côté bise de la rue Tabazan, avec ses jardins appartenant aux familles nobles ou notables, les Burlamaqui-Tudert à l'ouest, les Trembley à l'est.
L'impression de densité d'occupation et de diversité de notre îlot est confirmée par un recensement effectué trente-trois ans plus tard.

*3. Début du XVIIIe siècle*
En 1725, les 11 maisons de l'îlot abritent, d'après le recensement, 126 habitants.
Rang des propriétaires: 4 citoyens, 2 natifs, 4 habitants.
Il faut noter le nombre important de sous-locataires, compagnons, veuves, nécessiteux (filles de la bourse), chasse-gueux, étrangers anonymes et, d'autre part, l'absence de la mention «servante» ou «domestique».
La reconstitution exacte des bâtiments s'avère difficile, mais leur structure moyenne apparaît, confirmée par la vue de Gardelle: deux, trois, plus rarement quatre étages, le premier (parfois boutique) éventuellement surélevé sur cave; toiture à deux pans, les murs gouttereaux étant contigus; au sud, étroits jardins en terrasse, donnant sur le chemin qui longe les fortifications d'un bastion à l'autre (chemin mentionné dans la Grosse de 1692).
Sur la gravure de Gardelle «Genève, vue du midi», contemporaine de ce recensement, notre îlot de modestes maisons contraste fortement avec la masse d'un immeuble coiffé d'une haute toiture à quatre pans, avec deux avant-corps, dont l'un forme tourelle. Il s'agit de la maison Trembley, où «noble seigneur Marc Conrad Trembley», qui fut conseiller et major lors de la condamnation à mort de Pierre Fatio (défenseur des droits populaires) en 1707, habite à l'étage noble avec sa famille et deux servantes. Il loge le sieur Pierre Prades de La Ramière, ingénieur militaire, auteur d'un nouveau plan de fortifications, avec sa femme et une servante.
Le témoignage du plan Billon – petitesse des parcelles de l'îlot, grandeur des parcelles du «côté bise» –, l'examen d'une gravure de Gardelle et les données statistiques des archives concordent pour nous fournir une «géographie sociale» genevoise caractéristique au seuil du XVIIIe siècle.
Pour l'instant l'îlot, entre une rue encore relativement agreste (voyez la verdure du plan Mouchon de 1753) et des jardins exposés au sud, reste un lieu d'habitation agréable et vivant, probablement recherché, bien qu'un peu relégué. Ce n'est pas, comme à la rue Saint-Christophe (actuelle rue Etienne-Dumont), le lieu des riches conseillers, notaires, et imprimeurs. L'absence de domestiques est un indice du «standing» relativement modeste.

*4. Après 1774*
Cinquante ans plus tard, la construction d'un «bloc patricien» uniforme (rez plus 3 étages et 1 étage mansardé) de plus de 70 m. de long, sur la terrasse, devant les jardins de l'îlot – ainsi transformés en rue – altère profondément cette situation.
L'étoile des Trembley décline à la suite des troubles de 1734. Deux familles d'origine lyonnaise affirment leur prestige dans l'opération «Beauregard»: les De Tournes, descendants du fameux imprimeur, bourgeois depuis 1596, et les Thellusson (habitants dès 1572, bourgeois en 1637), anoblis par le roi de Prusse en 1737, banquiers en pleine ascension, dont la branche française a acquis la baronnie de Coppet, et fait bâtir à Paris, par Nicolas Ledoux, un fastueux hôtel (1778). Les Picot, originaires de Noyon, comme Calvin, bourgeois depuis 1547, achèvent le bloc par la construction des numéros 2 et 4.
Contrairement à l'ensemble de la rue des Granges, composé d'hôtels avec cour d'honneur et dépendances, le bloc Beauregard ne comporte que des appartements, le rez étant compris entre la rue et les jardins en terrasses. Ses propriétaires auront tendance à installer dans le voisinage le plus proche leurs remises et leurs écuries, éventuellement avec le personnel, logé au même endroit. A l'intérieur du bloc, les maisons restent dans les mêmes familles à travers deux siècles (l'héritage par les femmes explique les changements de noms). En face, nous ne tardons pas à trouver ces familles parmi les propriétaires de maisons.
Entre-temps a eu lieu, dans la rue Tabazan, une «poussée vers le sud-ouest»: construction de deux maisons jumelles du «côté bise» (emplacement de l'actuel immeuble N° 1 Beauregard), et de la maison formant pointe (N° 3 rue Beauregard), la seule à rivaliser par une certaine élégance de tenue, avec le bloc patricien.
A partir de 1788, les recensements (analysés au chapitre suivant) reflètent l'évolution contradictoire du quartier. Remarquable continuité dans le bloc patricien, du point de vue du mode de vie et du niveau social: sur 36 personnes recensées en 1788, il y a 14 citoyens avec leur famille et 13 domestiques.

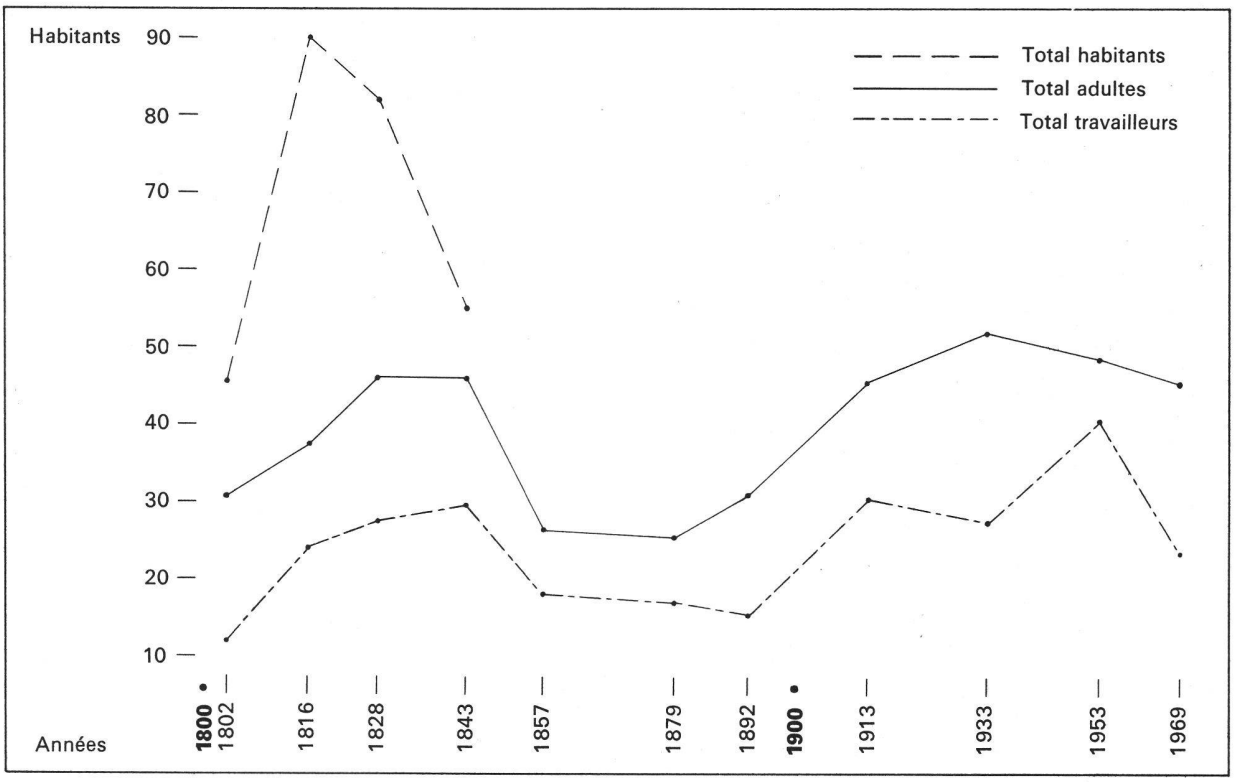


En 1797, le recensement énumère 14 rentiers sur 20 personnes.
Après la Restauration, en 1816, on compte, sur 67 personnes recensées, 20 rentiers et 37 domestiques.
Dans l'îlot Tabazan–Beauregard, il y a plus de variétés d'une maison à l'autre et d'une époque à l'autre. En 1788, en remontant la rue de l'ouest à l'est, nous rencontrons dans la maison d'angle les Fatio et 4 étrangers, dont 2 domestiques; plus haut, un tailleur de pierres et un cocher; dans la maison possédée par la seigneurie s'entassent les employés («valets de ville, messagers»), un sellier, un comédien et un perruquier de comédie; dans la dernière maison, enfin, vit un coupeur de bois avec son fils.
L'îlot entier ne compte que deux familles de citoyens. Après les troubles de la période révolutionnaire, en 1807, l'îlot s'est repeuplé, 64 habitants, et retrouve toute sa diversité: un dessinateur, une actrice, un commissaire de police, un monteur de boîtes, un marchand de chandelles, le bourreau et sa famille, etc. Mais le nombre des voituriers et palefreniers augmente.
Cependant, les listes de professions analysées au chapitre suivant prouvent que l'îlot reste malgré tout diversifié et animé au XIXe siècle. L'apparition de 30 orphelines d'un pensionnat, en 1816, à ajouter aux 60 habitants suggère une orientation nouvelle. Mais malgré la présence d'un volume bâti plus considérable, l'îlot ne retrouvera jamais la densité qu'il révélait en 1725.

## B. «Sociographie» depuis le XVIIIe siècle Courbes démographiques

Ces courbes démographiques n'ont pu être établies qu'à partir du XIXe siècle (1802). Cependant, d'après quelques indications antérieures, il semble que le nombre de la population au XVIIIe siècle ait été supérieur au maximum atteint dans le courant du XIXe siècle. La population de l'îlot se chiffrait à 126 habitants en 1725 alors qu'en 1816 (nombre maximum d'habitants relevé pour le XIXe et le XXe siècle) le total atteint est de 90.
La courbe totale d'habitants (enfants compris) n'a pu être tracée que jusqu'en 1843, les renseignements faisant défaut par la suite.
Les deux autres courbes reflètent le même mouvement général: croissance de 1802 à 1843, chute brusque de 1843 à 1879, puis redressement de 1879 à 1933 et, à nouveau, décroissance jusqu'à nos jours.
La première ascension correspond sur le plan à une augmentation du nombre des numéros des maisons qui passe de 4 à 7.
La dépression qui suit peut être le fait d'au moins deux circonstances: la dépopulation de l'îlot au profit de remises, écuries, fenières, dépendances appartenant aux familles voisines, riches et parfois propriétaires des maisons de l'îlot, ou le départ provisoire des habitants pour cause de reconstruction ou de transformation (le grand bloc N° 11 rue Beauregard, N° 10 rue Tabazan daterait-il de cette période?) ou encore d'une offre accrue de logements nouveaux dans d'autres quartiers (boulevards, époque fazyste). La croissance reprend à la fin du XIXe siècle jusqu'avant la Seconde Guerre mondiale et l'on assiste, dès lors, à une faible mais constante diminution de la population de l'îlot.
La courbe des personnes exerçant une profession suit d'assez près celle de la population adulte totale. La population active varie entre 50% et 90% de la population adulte. Actuellement, elle atteint un minimum, soit à cause d'un certain mieux-être de la population, soit à cause de son vieillissement.

## Les professions

*1) Ilot Beauregard–Tabazan: évolution*
Dès le premier abord on peut remarquer, au cours des siècles, une extrême variété de professions exercées par les gens de notre îlot. Avant la construction du bloc côté pair de la rue Beauregard, la diversité au sein de l'îlot est représentative des différentes appartenances sociales des habitants. Ainsi, en 1725, le cordonnier voisine avec le tisserand, tandis que l'orfèvre loge aux côtés du «ministre» du Saint-Evangile.
Par contre, dès 1788 (premier recensement existant après la construction du bloc côté pair de la rue Beauregard), on remarque une certaine modification de l'échantillonnage social des professions qui laisse supposer une transformation du tissu social. On compte de plus en plus de métiers subalternes, de personnes travaillant au service de quelqu'un, souvent un patron voisin, qui est parfois de surcroît propriétaire d'une des maisons de l'îlot. Ainsi on trouve dans l'îlot les domestiques des gens d'en face, leurs garçons d'écurie, voituriers, cochers ou autres. L'îlot paraît tombé dans un relatif état de dépendance par rapport à son voisinage. Il connaît dès lors une certaine unification sociale, la majorité de la population étant, à quelques exceptions près, jusqu'à nos jours, de condition modeste. Il y a de plus en plus d'employés, de fonctionnaires, peu de cadres et de professions libérales.

*2) Professions dominantes dans l'îlot*
On remarque une «vocation» de l'îlot pour tout ce qui ressort du domaine du transport. Le cheval occupe longtemps une place importante (on compte de nombreuses écuries appartenant aux familles patriciennes voisines). Il y a alors beaucoup de professions y ayant trait; ce sont les cochers, les garçons d'écurie, les voituriers, les charretiers, en passant par les selliers, les loueurs de chevaux. Le passage des chevaux a marqué de son empreinte l'architecture des maisons et les nombreuses portes cochères encore conservées témoignent de cet ancien aspect de l'îlot. Aux environs de 1920 s'est effectuée la transition du cheval à l'automobile. (Ainsi, en 1922, apparaît le premier garage dans l'îlot, au N° 5, tandis qu'en face subsistent encore les écuries de M. Fert.)
La voiture remplaçant le cheval, les écuries cèdent la place aux garages que l'on trouve aujourd'hui encore au bas de nombreuses maisons. Les professions autour de l'automobile sont aussi bien représentées: on trouve des garagistes, des mécaniciens, des chauffeurs, des transporteurs par autos.
Autre type de professions dominant: tout ce qui concerne le vêtement, aussi bien sa confection (faiseur de bas, tailleurs et tailleuses, ouvrières en mode, couturières, courtepointières, chapelières, piqueuses de bottes, brodeuses, cordonniers) que son entretien (lingères, repasseuses, teinturières, blanchisseuses) et sa vente (commerçant en confection). Egalement très tôt (1692), métiers concernant les tissus (veloutiers, tisserands, ouvriers en soie).
Jusqu'au recensement de 1816, on trouve dans notre îlot l'exécuteur de la Haute Justice, plus simplement dit le bourreau.
D'autre part, on trouve des professeurs ou des gouvernantes dès le premier quart du XIX^e^ siècle, étant donné que l'une des maisons de l'îlot comprend un orphelinat de jeunes filles, plus tard une «pension de demoiselles» et, au début du XX^e^ siècle, une école enfantine.

*3) Rue Beauregard côté pair*
Dans le bloc côté pair de la rue Beauregard, la situation est très différente. De tout temps on trouve une majorité de rentiers avec leurs domestiques. Ainsi en 1843 (veille de la Révolution de 1846), on dénombre 18 rentiers et 43 domestiques. Les professions, quand les habitants en exercent une, sont d'un tout autre niveau que celles relevées dans l'îlot. Elles relèvent du domaine de la magistrature, de la banque, de la médecine, du négoce et de l'enseignement principalement. Un tout autre monde donc, beaucoup plus uniforme et plus aisé à caractériser que celui de l'îlot; monde de patriciens autrefois, aujourd'hui des bourgeois aisés.

*4) La cellule familiale dans l'îlot*
En 1725 (premier recensement complet), on remarque que la plupart des cellules familiales sont composées d'un couple avec enfants et parfois pensionnaires et parents. Un quart de la population est à cette époque composé d'enfants.
Jusqu'en 1843 (date pour laquelle nous avons le dernier recensement complet), cette structure familiale persiste avec parfois en plus, pour les habitants les plus riches, des domestiques. Mais, dans certaines maisons, on trouve des domestiques célibataires vivant seuls.
Actuellement l'îlot compte un grand nombre de personnes seules, d'un certain âge, veuves ou célibataires, le plus souvent des femmes; peu de couples et pratiquement pas d'enfants. C'est peut-être là un facteur de «sclérose» qu'il s'agirait de combattre.

## Introduction

L'îlot situé entre la rue Tabazan et la rue Beauregard comptait 68 personnes avant le début des travaux de réaménagement du N° 3 et l'évacuation du N° 9. En juin 1973, il y avait encore 47 personnes formant 24 ménages.

L'enquête que nous nous proposions de faire afin de mieux connaître les habitants, surtout dans leurs relations avec leur logement et leur environnement, porta non seulement sur ces 24 ménages constituant la population de l'îlot, mais aussi sur 4 ménages résidant du côté pair de la rue Beauregard (cela pour faire éventuellement ressortir, par la comparaison, des caractéristiques propres à chaque îlot). Mises à part certaines questions d'ordre personnel (loyers, salaires...), et par lesquelles nous souhaitions préciser le niveau social, qui sont restées sans réponse, les informations obtenues concernant les relations avec l'habitation, le milieu (ce qui nous importait avant tout) nous ont permis d'arriver à des conclusions intéressantes et vérifiant parfois des hypothèses émises au début de la recherche.

## Caractérisation de la population

Les locataires de l'îlot appartiennent à une classe d'âge relativement élevée, puisque plus de la moitié dépassaient 60 ans, tandis que 4 personnes seulement avaient moins de 40 ans. Parmi cette population, une majorité de femmes, veuves ou célibataires. Le niveau social se révèle relativement modeste (employés, ouvriers, retraités...) et les ressources financières sont en rapport avec les loyers généralement très bas (un appartement de 5 pièces pour 150 francs, par exemple). L'essentiel des logements, en principe dotés d'un confort relatif (chauffage et eau chaude presque partout) est constitué de petits appartements de 2 à 4 pièces, qui répondent aux besoins de petits ménages ou des personnes seules. La plupart des habitants sont de nationalité suisse sinon genevoise.

En face, du côté pair de la rue Beauregard, la situation se présente de manière fort différente. Aujourd'hui encore, les appartements sont le plus souvent occupés par des membres des familles qui firent construire ces maisons à la fin du XVIII$^{e}$ siècle. Chaque maison comprend 4 ou 5 appartements spacieux de 8 grandes pièces où le confort moderne a été entièrement aménagé, généralement aux frais de l'occupant qui, dans certains cas, n'est autre que le propriétaire. Bien que nous n'ayons reçu aucune réponse à la question du revenu, les habitants possédant la plupart des résidences secondaires nous laissent croire qu'ils appartiennent à un milieu social élevé. La cellule familiale est différente de celle de l'îlot puisque l'on a affaire à des couples avec enfants jeunes vivant chez eux. La moyenne d'âge est par conséquent relativement plus basse.

## Les habitants et leur quartier

Les avantages que les habitants reconnaissent le plus souvent à leur quartier sont sa position centrale (proximité du centre commercial des Rues Basses, des communications, des promenades...), le mérite d'appartenir à la «vieille ville» avec la connotation prestigieuse que cela peut comporter et dont la prise de conscience est de nos jours accrue, le calme de leur rue contrastant avec l'animation toute proche du centre. Du côté pair, on est plus sensible encore au charme du cadre urbain ancien, le jugement esthétique croissant avec le niveau culturel, alors qu'en face, des critères d'appréciation d'ordre plus pratiques sont prédominants. C'est côté pair aussi que l'on apprécie la présence des galeries d'exposition, des commerces de luxe... C'est côté pair toujours que l'on a conscience de l'intérêt architectural et de la valeur historique des bâtiments.

Le désavantage le plus fortement ressenti dans l'îlot est sans doute le manque de confort (pas de chauffage central, pas de salle de bains, pas d'ascenseur...), puis vient le bruit causé par un trafic croissant dans la rue Beauregard, le manque d'ensoleillement (ce dont les habitants du côté pair ne peuvent se plaindre, exposés au sud sur la terrasse des anciennes fortifications), le «trop grand luxe» de la vieille ville (qu'en face on considère plutôt positivement). La diminution des magasins d'alimentation commence également à être considérée comme une gêne.

Mais, dans l'ensemble, tous les habitants interrogés souhaitent demeurer dans ce quartier auquel ils sont attachés. Outre le sentiment qu'ils peuvent lui porter, la modération des loyers n'est pas l'argument de moindre importance. Ce n'est toutefois pas le seul en cause puisqu'une majorité accepterait, si le cas se présentait, une augmentation de loyer dans une mesure raisonnable, en échange de transformations ou d'aménagements ayant trait au confort ou à la rénovation des logements.

S'ils se trouvaient dans l'obligation de déménager, les locataires iraient vivre à Carouge (tissu urbain ancien non sans analogie avec la vieille ville) ou à la campagne, mais en aucun cas dans une cité satellite comme Meyrin ou le Lignon. Mais la plupart n'ont pas même envisagé cette éventualité, tous ayant la ferme intention de demeurer là où ils sont.

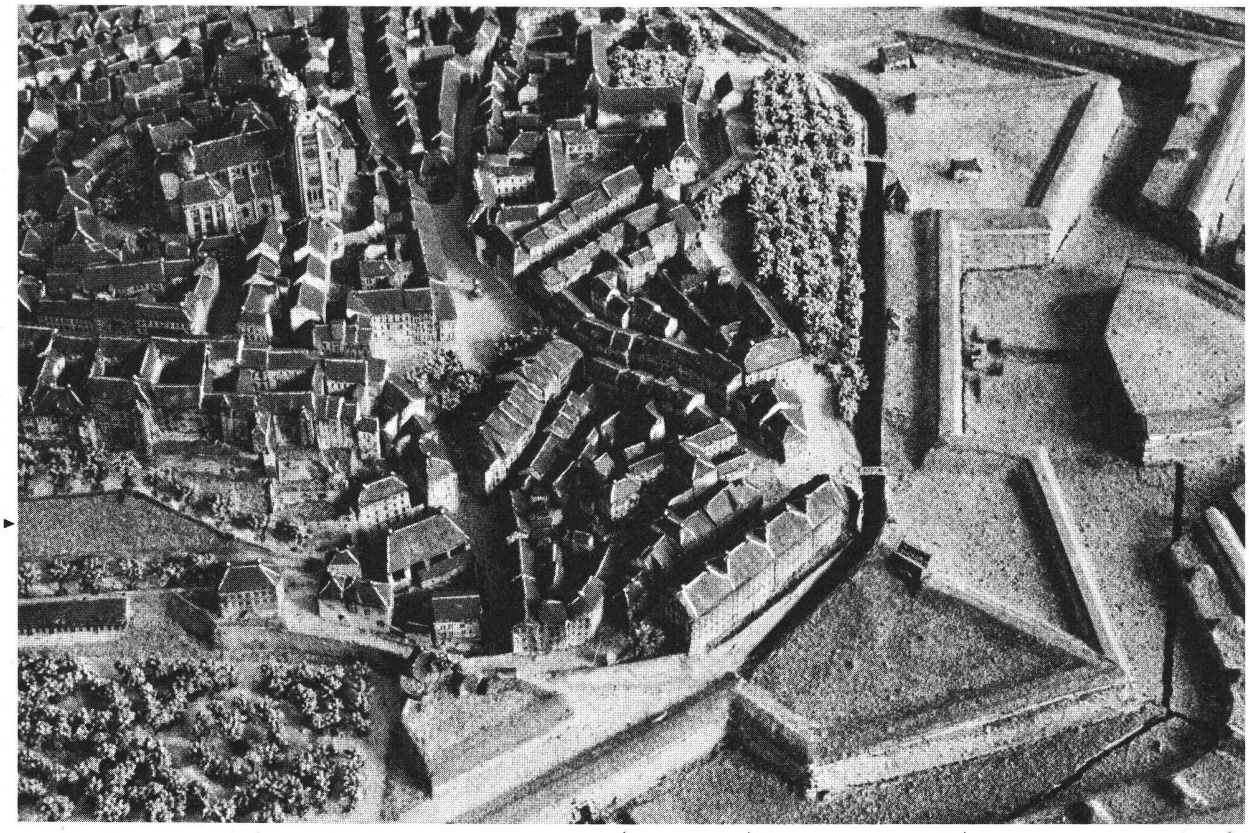


Aspect général du quartier à la fin de l'Ancien Régime. Détail du plan relief exécuté en 1815 par Pierre Mathey, architecte, et complété (pour les fortifications) par Auguste Magnin en 1886. (Musée d'Art et d'Histoire de Genève)

Pour ce qui est des relations sociales à l'intérieur du quartier et à l'intérieur de l'îlot, il semble qu'elles se réduisent à fort peu de chose. En tout cas inexistantes entre le côté pair et le côté impair, elles paraissent plus développées dans les anciennes maisons patriciennes. En face, par contre, le fait de n'avoir jamais affaire à ses voisins est considéré positivement et qualifié de «bonnes relations»!

**Remarques personnelles**

Certaines personnes sont sorties du cadre du questionnaire et nous ont fait des remarques très personnelles qui sont autant de témoignages vivants sur le quartier.

Ainsi cette déclaration d'une locataire de l'îlot plus consciente que les autres des problèmes propres aux vieilles villes: «Ce genre de travail (notre recherche dans le cadre de l'Université) est inefficace... si vous avez une pétition pour la vieille ville, je la signe, mais pour ça, je n'ai pas de temps... pratiquement, qu'est-ce que vous faites? rien, alors!... pour la vieille ville il faut agir, signer des pétitions, mais c'est de moins en moins possible, car les gens qui viennent habiter ici se fichent de ce qui peut arriver, tant qu'on laisse les façades debout... déjà, à la rue Etienne-Dumont, il y a beaucoup de logements chers qui ne sont que des pied-à-terre... tant que les gens seront désintéressés, on ne pourra rien faire pour la vieille ville... moi je sais que je vais bientôt être mise dehors...»

Un autre témoignage d'une ancienne locataire qui a connu le quartier autrefois: «Il y avait les écuries de M. Fert dans la rue Tabazan, et à la rue Saint-Léger, il y avait plusieurs échoppes, un fromager, un bottier... Lorsqu'il a dû partir, il n'a pas pu le supporter, il est mort un mois après...; sur le Bourg de Four, la dame qui tenait le kiosque, eh bien, elle est morte aussi très vite après son départ...»

Enfin ces quelques mots d'un concierge de l'îlot sur les habitants d'en face: «Vous avez vu les rideaux d'en face... et pourtant ce sont les propriétaires... ils ont de l'argent, mais ils ne veulent pas le dépenser (tous les rideaux d'en face sont sales et dépareillés)... Pour une rue, ce n'est pas convenable... La plupart de ces gens ont une maison de campagne, ils ne reviennent vivre ici qu'en automne... En face, c'est l'aristocratie...»

**Conclusion**

Les données obtenues sont autant d'arguments supplémentaires à notre théorie de réaménagement du tissu urbain ancien qui vise à une adaptation du contenant ancien à une utilisation actuelle sans bouleversement du contenu social, ni rupture brusque (souvent irrémédiable). Car rien n'est ensuite aussi irraisonné que de vouloir rétablir une diversité sociale fictive de manière artificielle, si cet équilibre a été un jour détruit.

L'attachement des habitants à leur îlot et la satisfaction évidente qu'ils éprouvent à y résider nous confirment dans notre certitude qu'il s'agit de trouver une solution autre que celle d'un système de spéculation financière conduisant à une ségrégation sociale.

## V. CONTEXTE SOCIO-CULTUREL DEPUIS LE XVIIIe SIÈCLE



L'information dont nous disposons, surtout à partir des années 1780–1790, permettrait de saisir les composantes «culturelles» d'une évolution que l'étude sociographique a pu dégager, et qu'il s'agirait de mettre en rapport avec la réalité physique du domaine bâti.
Il est évident que les «pôles» culturels se situent hors de l'îlot Tabazan–Beauregard proprement dit, ce dernier dépendant du développement du quartier dans la zone des fortifications, entre la promenade Saint-Antoine, la promenade du Pin et les Bastions.

### 1. Habitation et style de vie

Si l'esquisse sociographique a permis de situer le caractère de la population de l'îlot Tabazan–Beauregard par rapport au «bloc patricien» Beauregard, côté pair, une analyse du type plus ou moins représentatif des logements permettrait de définir diverses nuances d'un cadre de vie[1].
Schématiquement, nous pourrions établir une gradation à partir de la demeure aristocratique genevoise d'un type calqué sur celui de l'hôtel parisien classique, alors en équilibre instable entre le souci de représentation de l'âge de Louis XIV et la préoccupation – nouvelle – du confort. (Telle est, par exemple, la Maison Mallet, Cour Saint-Pierre, par J. F. Blondel, 1721.)
a) Disparition de la cour d'honneur. Egalisation des étages, perte de prestige de l'escalier. Appartements encore richement décorés. Dépendances dans le quartier (logements de domestiques, remises, écuries). Exemple: rue Beauregard 6 à 8, 1774.
b) Adaptation de ce type d'habitation à un mode de vie plus modeste. Peu de domestiques. Pas d'écuries. Décor simplifié. Exemple: rue Beauregard 3.
c) Appartement locatif courant du XIXe siècle, sans souci de représentation, viable sans domestiques. Exemple: rue Beauregard 11.
Quant au «palazzo» cubique du banquier J. G. Eynard, il déroge au type de l'hôtel traditionnel et inaugure un nouveau cadre de vie aristocratique (Salucci, 1821).
Une des manifestations les plus aisément vérifiables de cette gradation est la hauteur de plafond d'un salon.
Ordre de grandeur:
Maison Mallet, 4 m.
Rue Beauregard côté pair: plus de 3 m.
Rue Beauregard 3: 2 m. 50
Une analyse d'un appartement de la maison rue Beauregard 3 prouve que, malgré l'adaptation très souple de la formule aristocratique au mode de vie bourgeois, deux principes s'y retrouvent qui sont directement liés au souci de représentation: celui de l'enfilade et celui de la symétrie.
Au point de convergence des deux rues, l'immeuble finit en pointe. Malgré cette situation contraignante, l'architecte, rejetant du côté nord la cage d'escalier étroite et très raide, a ménagé au sud une suite de trois pièces permettant:
1. Une vue en enfilade de l'ordre de 7 m. rythmée par trois fenêtres, et axée sur la cheminée biaise de la pointe de la maison (obligatoirement surmontée d'une glace);
2. En sens inverse, à travers une porte centrale à deux larges battants, une perspective de l'ordre de 8 m. axée sur une niche où devait se trouver dès l'origine, un poêle. Une mouluration sobre, mais élégante, encadrait la niche ainsi que les deux armoires qui la flanquaient.

Appartement rue Beauregard N° 3, 1er étage
(avant la destruction des espaces intérieurs, 1973).

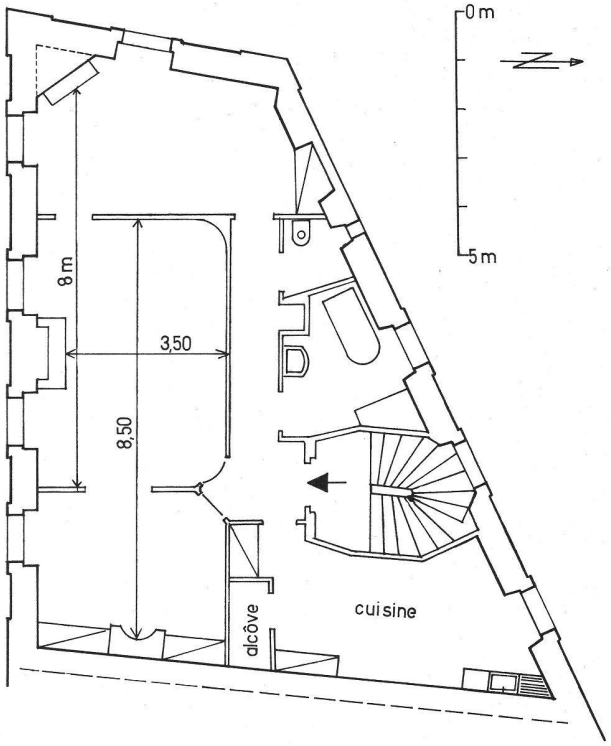

3. Perpendiculairement, la cheminée du salon s'inscrivait entre deux fenêtres symétriques, et à l'opposé, les angles de la pièce étaient amortis soit par des portes arrondies (à l'étage noble) soit par des pans coupés droits (aux autres étages). Le volume du salon était ainsi orienté discrètement vers la cheminée, une fois les portes fermées sur les deux autres perspectives.
Les deux pans coupés s'ouvraient sur un corridor étroit. Cette façon d'accéder à une pièce importante par la diagonale se retrouve dans un angle arrondi du salon de la maison Mallet, dans une chambre de la maison Rigot (premier étage), dans la salle à manger d'un plan célèbre de J. H. Mansart.[2]
Quant à la position exceptionnelle – bien que mise à contribution pour la symétrie – de la cheminée du salon contre un mur extérieur entre deux fenêtres, elle peut se justifier (comme la position de la seconde cheminée dans un angle de l'édifice) par la structure même d'un bâtiment étroit, en trapèze, dont les éléments porteurs sont les murs extérieurs. Il s'est avéré, en effet, lors de la démolition interne du bâtiment, en 1973, que les séparations entre les pièces consistaient en un lattis relativement mince enduit de plâtre.
Le côté sud étant ainsi régi avec quelque noblesse, les espaces biscornus du côté nord contenaient les services: cuisine (avec ou sans «loge»), chambrette (aménagée en chambre de bains au XXe siècle), toilettes.[3]
Il se pourrait d'ailleurs que la cage d'escalier, stade intermédiaire entre le «viret» médiéval et l'escalier droit, généralisé au XVIIe siècle, soit un reliquat d'un bâtiment antérieur – sur une parcelle étroite, selon le plan Billon. Elle se serait conservée dans le bâtiment nouveau construit sur cette parcelle et sur un jardin attenant.

## 2. Faste, mécénat et architecture: Jean Gabriel Eynard

On ne saurait sous-estimer l'importance de la présence dans ce quartier du banquier philhellène et diplomate Jean Gabriel Eynard, passionné d'architecture et de théâtre (une salle de spectacles était aménagée dans son palais même), et de sa femme, née Lullin, issue d'une famille de «patriciens bâtisseurs» acharnés.[4]
La meilleure preuve de leur impact sur l'imagination des Genevois est l'aisance avec laquelle s'est accréditée la fable des «mécènes architectes», auteurs de ce qui reste sans doute le plus bel édifice néo-classique en Suisse. La légende, étayée par une inscription sur le bâtiment («Deo juvante, has aedes... Gabriel Eynard et Anna Lullin conjugues unanimes, nullius architectonis consilio... excogaverunt...»), persista jusqu'à la découverte à Stuttgart, en 1933, des plans originaux de Giovanni Salucci. Il est vrai que l'élément le plus «grec», le péristyle ionique de la face nord, est encore absent de ce premier plan, et pourrait bien répondre à une idée des époux Eynard.
Le chantier lui-même, ouvert en 1817 dans un site apparemment difficile et ingrat, était spectaculaire: blocs de calcaire de Saint-Triphon amenés du Molard par des chars spéciaux à huit ou dix chevaux; tambours des colonnes et architraves en grès levés par des engins construits tout exprès: «La grosseur des matériaux rend le bâtiment à la fois plus beau et plus solide.»[5]
Les assises en blocs de calcaire de l'immeuble rue Beauregard N° 11 participent encore de cet engouement (dans un bâtiment par ailleurs d'un style peu recherché).
Encore une quinzaine d'années après la fin du régime de la Restauration – ère brillante des Eynard – le Palais de la Société des arts à l'Athénée, curieusement implanté sur un terre-plein des fortifications, barrant l'horizon à l'issue des rues Tabazan et Beauregard, témoigne de la volonté persistante du banquier de favoriser la vie culturelle de sa cité. L'architecture (G. Diodati) a perdu cependant la clarté du langage néo-classique, et se charge de quelque emphase.
Ce qui montre bien que le néo-classicisme, dans sa phase bourgeoise, sobre et nette, était le cadre rêvé (le «Symbolmilieu») d'une certaine société, entre 1815 et 1846.[6] Auparavant régnait le Louis XVI précieux de la maison Sellon (promenade Saint-Antoine) avec ses pilastres ioniques à guirlandes et son fronton cintré richement sculpté. Après la révolution fazyste se produit une curieuse baroquisation du répertoire classique, qui commence au Palais de l'Athénée et trouvera son apothéose tardive au Musée d'art et d'histoire de 1910. Mais, pendant toute une génération, l'architecture privée gardera encore un souci des masses simples et de la ligne sobre (immeubles rue de l'Athénée 6 et 8) avec un début d'éclectisme plus ou moins maniériste dans le détail (Promenade du Pin, v. 1864).
Entre la promenade Saint-Antoine, le «quartier Eynard» et la Treille, constructions et reconstructions se succèdent pendant la période de la Restauration, avec une remarquable unité et une exigence de qualité certainement encouragée par l'exemple du Palais Eynard et de la maison Eynard qui lui fait face (actuelle Maison internationale des étudiants):

– Maison avec fenêtres à médaillons, angle rue Maurice, 1820–1825.
– Maison Mirabaud, contiguë, un peu postérieure, 1834, à fronton et deux ordres de pilastres.
– Maison d'angle rue Tabazan – rue Etienne-Dumont N° 22 (vers 1834?).
– Rue Etienne-Dumont N^os 14 (amples salons à boiseries ornées de griffons) et 16 (cour à arcades sur colonnes toscanes).
– Ensemble de l'Oratoire, rue Tabazan, 1833, avec l'église de J. L. Brocher (à tribunes sur colonnade dorique, avec balustrades en X de type pompéïen).
– Manège de la ville (actuellement garage), par Vaucher, 1827, combiné avec un immeuble locatif du côté sud.

A la limite chronologique de la période, 1844–1845, J. P. Guillebaud dessine la fontaine de la rue Beauregard et la maison, déjà éclectique, du savant Auguste de La Rive, à l'angle de la Treille, d'où elle domine le «quartier Eynard» de son ordre colossal de colonnes ioniques.

Notons la propagation d'un thème simple tel que les fenêtre palladiennes de la maison Eynard: nous les retrouvons dans la surélévation de l'ancienne Ecole du Calabri (démolie, 1932), à la Corraterie, au Molard (à la maison Ferrier, démolie, 1905), au passage du Molard (maison démolie, 1970), etc.

Dans les années 1840–1845 le style de la Restauration est «en crise», comme le régime Rigaud d'ailleurs[7] (en 1843, on se bat à la rue des Chaudronniers). Le même Louis Brocher, qui bâtissait en 1833 le temple strictement néo-classique de l'Oratoire, construit en 1842 le temple néo-gothique des Eaux-Vives et donne un caractère néo-roman au Marché couvert qu'il surélève, à l'extrémité de la Corraterie (Crédit Lyonnais actuel).

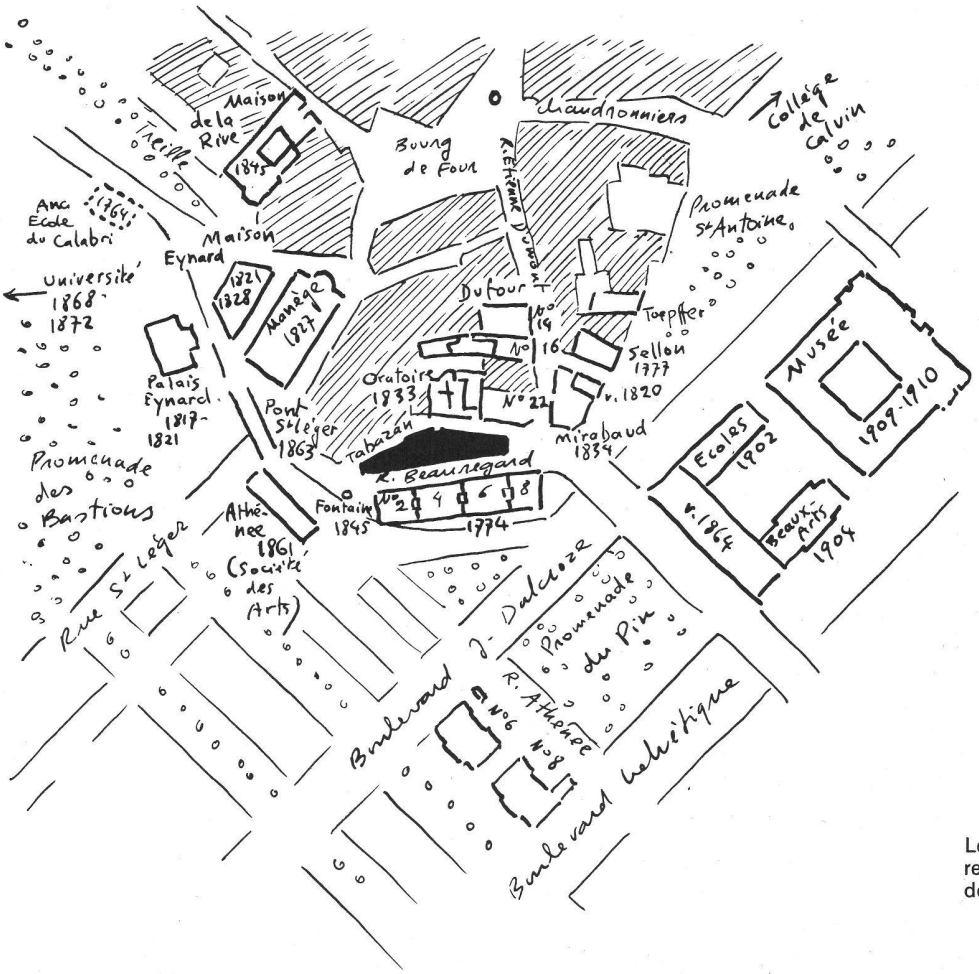


Les rues Tabazan–Beauregard dans leur contexte depuis le XVIII^e siècle.

### 3. Le mouvement religieux

La présence dans l'îlot d'un «ministre» du Saint-Evangile au seuil du XVIIIe siècle, d'un pasteur de l'Eglise luthérienne en 1798, et en 1843 d'un ministre, Elie Teysseire (venu de Londres, nommé à Céligny en 1848), ne signifie peut-être pas davantage pour la vie religieuse du secteur que l'habitation du professeur de dogmatique Auguste Bouvier au N° 1 de la rue Beauregard dans la seconde moitié du siècle dernier.

Mais l'entrée (par mariage avec Albertine Picot) du philosophe-théologien Ernest Naville dans le «bloc patricien» de la rue Beauregard en 1840 mérite d'être signalée. Elle illustre l'alliance bien genevoise, dans les milieux de rentiers issus de l'Ancien Régime, entre les affaires et la production intellectuelle désintéressée.

L'événement marquant est naturellement la fondation, par des pasteurs dissidents, de la Société évangélique, de l'église de l'Oratoire et d'une école de théologie, à la rue Tabazan.

Même si nous résistons à la tentation du rapprochement peut-être trop facile entre le besoin de pureté, le retour à l'Evangile, la simplicité mystique du mouvement du Réveil, et le langage architectural particulièrement propice de l'Oratoire, il reste que le site assez marginal, en bordure des fortifications encore existantes en 1833, dans une rue un peu oubliée, loin des centres paroissiaux officiels, avec, comme parvis, une cour secrète, convenait admirablement à la nouvelle communauté, et exprimait sa situation par rapport à l'Eglise officielle dont avaient été exclus le pasteur L. Gaussen et ses amis. Depuis 1849, l'Oratoire est le lieu de culte de «L'Eglise évangélique libre».

### 4. Musique, «Beaux-Arts» et Lettres

Mentionnons la résidence, dans l'îlot Tabazan–Beauregard, d'un maître de danse (1857) et d'Antoine Haering (1879), professeur de musique, organiste de la Cathédrale de Saint-Pierre, où il donnait des concerts spirituels hebdomadaires.

La grande figure qui domine le quartier et laisse un souvenir durable, c'est Franz Liszt, installé de 1835 à 1836 au premier étage de la maison d'angle rue Tabazan – rue Etienne-Dumont (N° 22) avec son amie Marie d'Agoult, qui y accouche d'une fille naturelle. Dans les greniers de cette même maison, Liszt loge, en septembre 1836, George Sand et ses deux enfants. Le compositeur-virtuose hongrois, âgé alors de 24 ans, écrit ici «Les Cloches de Genève» (un nocturne), un «lied» dédié à sa fille («Angiolin del biondo»), un «rondo fantastique» dédié à George Sand, donne des concerts au Casino de Saint-Pierre, édifice de 1825, qui est alors le centre de la vie musicale genevoise (la salle a été récemment détruite et le bâtiment aménagé en logements). Pour Genève, Liszt est davantage qu'un «visiteur illustre». Il participe à la fondation du Conservatoire de musique (créé sur l'initiative du financier-mécène François Bartholony) et enseigne le piano au Casino de Saint-Pierre, où se donnent les cours (en attendant la construction d'un Conservatoire, par J. B. Le Sueur, en 1856, aux frais des frères Bartholony, à la place Neuve).[8]

Le Casino de Saint-Pierre fut aussi le siège de la Société des arts (fondée en 1776) jusqu'à la construction de l'Athénée, devenu alors un centre de la vie culturelle. La Société des arts divise son activité en trois «classes»: beaux-arts, industrie, agriculture, conformément au but universaliste et didactique de ses origines. L'enseignement du dessin proprement dit eut lieu depuis 1764 à l'Ecole du Calabri, puis dans le sous-sol du Musée bâti à la place Neuve grâce au mécénat des sœurs Rath en 1825, enfin à l'Ecole des beaux-arts depuis 1902, au boulevard Helvétique. Le chemin est long, de la colonnade légère du Musée Rath à la pesante (et coûteuse) élucubration de l'Ecole des beaux-arts.

Est-il possible de saisir et de localiser quelques traits de la vie littéraire?

Au troisième étage de l'immeuble d'angle, rue Beauregard N° 3, habite, en 1822, Jacques-Louis Manget, qui fut publiciste à Paris sous l'Empire, et auteur, en 1819, d'une «Description et Itinéraire des Bords du Lac Léman». Rodolphe Toepffer n'est pas loin, et ses «Voyages en zigzag». Romantisme et tourisme! De la rue Tabazan, George Sand se rendait à Chamonix...

Dans la seconde moitié du XIXe siècle surgit un personnage timide, effacé, passé presque inaperçu de ses contemporains, qui a vécu dans ce quartier le drame de la solitude au sein d'une bourgeoisie individualiste, de tradition puritaine. Depuis 1849, Henri Frédéric Amiel note dans son «Journal» des réflexions qui feront sa gloire posthume de précurseur de l'introspection. Pour un être sauvage de ce type, le choix d'une tanière est lourd de signification. De la froide rue des Chanoines (rue Calvin), il passe au jardin caché derrière la cour du 16, rue Etienne-Dumont (1870), puis à un logement encore plus ensoleillé, rue Beauregard N° 1, d'où il contemple un vaste horizon (1874). H. F. Amiel incarne assez fidèlement la vie d'un quartier un peu oublié

dans la fièvre d'expansion de Genève dans le troisième tiers du XIXe siècle.

**5. Science et technique**

Entre 1780 et 1880, Genève a produit un grand nombre de savants de notoriété européenne. La plupart d'entre eux, issus de familles patriciennes, sont logés conformément à leur rang social: Auguste de La Rive, dans son palais qui tourne ses colonnes néo-classiques vers le quartier Eynard, et une façade «italienne» vers la rue de l'Hôtel-de-Ville (N° 14); Marc-Auguste Pictet, physicien, frère du diplomate-agronome Pictet de Rochemont, au 8 de la rue Beauregard; Jean Daniel Colladon, professeur de mécanique et ingénieur, à la promenade du Pin. «L'homme nouveau», fils d'un émigré de 1782 et d'une Genevoise conquise aux idées révolutionnaires, Guillaume-Henri Dufour, se contente d'un logement bourgeois à la rue Etienne-Dumont (N° 14).

En cette époque où «l'engineering» se détache de l'architecture (tout en restant étroitement associé à l'art militaire, comme l'atteste la carrière du colonel, puis général Dufour), notre quartier sert de champ d'expériences. Pour enjamber les deux fossés qui séparent encore cet angle sud-ouest de la ville de la campagne ouverte, Marc Auguste Pictet et A. P. de Candolle consultèrent l'ingénieur français Séguin, qui projetait en 1822 un «pont de fil de fer» sur le Rhône à Tournon. L'exécution du double pont de Genève est confiée au polytechnicien Dufour. L'ouvrage ayant fait ses preuves, le pont de Tournon est bâti peu après, le premier de cette dimension en Europe[9].

**6. Education et enseignement**

«Genève, disait le musicien E. C. F. Wehrsted, maître de piano au temps de la Restauration, est une ville composée de pensionnats.»

Trente-trois orphelines apparaissent chez une gouvernante du nom de Pauline Absinthe dans l'îlot Tabazan–Beauregard en 1822; une «pension de demoiselles» y figure en 1879 chez les dames Moser et Baud. Le colonel Dufour avait ses pensionnaires à la rue Etienne-Dumont, Rodolphe Toepffer les siens à la promenade Saint-Antoine.

De plus, le quartier devient celui des écoles et hautes écoles. L'Académie de Calvin (Collège actuel) y règne depuis 1559, l'Université est établie aux Bastions depuis 1872. Suivent, au XXe siècle, les Ecoles du boulevard Jaques-Dalcroze, l'Ecole des beaux-arts, l'Ecole d'architecture.

Deux facteurs de continuité semblent ainsi se dessiner, l'activité scientifique et l'éducation. La recherche, d'abord menée par des savants issus de familles notables et résidant (comme de La Rive) dans d'assez somptueuses demeures, s'élargit et se démocratise sous le régime radical, lorsque la «ville des pensionnats» du temps de Toepffer devient ville universitaire.

*Notes*

[1] Tout objet architectural peut avoir une dimension symbolique, expression et cadre d'un «pattern of life». Cf. Gregor Paulsson, «Die soziale Dimension der Kunst», Berne 1955, et Raymond Williams, «Culture and society», Londres 1967.

[2] Reprod. dans A. Blunt, «Art and architecture in France, 1500–1700», Baltimore 1954, fig. 27.

[3] Plans comparatifs, f. «La Maison bourgeoise en Suisse. Canton de Genève», Zurich 1940, pl. 44 (maison Mallet, avec son enfilade de 25 m.!), 53, 54, 105.

[4] Cf. E. Chapuisat, «J. G. Eynard et son temps», Genève 1952,

[5] J. J. Rigaud, «Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève», 1845, rééd. 1876, p. 353.

[6] «Style», structure visible de l'échelle des valeurs d'une société donnée, selon Paulsson, op. cit. p. 27.

[7] Sur l'ensemble de la «Genève néo-classique» cf. C. A. Beerli, Une société façonne son cadre, et: Cohérence d'un langage architectural. («Werk» 4 et 7, 1970.)

[8] Cf. Cl. Tappolet, «La Vie musicale à Genève au XIXe Siècle» (Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. T. XLV, 1972).

[9] E. Doumergue, «La Genève des Genevois», Genève 1914, p. 165, et thèse en préparation: Jacques Gubler, Nationalisme et internationalisme dans l'architecture suisse, Ire partie (Université de Lausanne, Faculté des lettres).

## VI. PREMIÈRES CONCLUSIONS



L'îlot Tabazan–Beauregard se distingue, par son caractère, de tous les ensembles qui subsistent encore dans le centre historique de Genève.
Son plan original en forme de poisson, le rythme de ses parcelles, la diversité dans la hauteur et la pente des toitures, dans les niveaux des corniches et des bandeaux, dans le traitement des façades, constituent un tout – inimitable – qui résulte d'une série d'événements, échelonnés sur des siècles.
Les documents permettent, dans une certaine mesure, de reconstituer les étapes de ce développement, à partir de données topographiques et historiques: état du sol, cheminements antiques et médiévaux, qui influencent l'occupation de ce sol et le tracé de l'enceinte, fortifications liées à la politique de la République calvinienne, enfin, création d'une rue nouvelle et amplification de l'espace bâti.
Nos sources nous renseignent aussi sur le développement socio-économique dans le sens du patriciat oligarchique: opposition, dans une même rue, de deux modes de vie (l'un aristocratique, l'autre plus populaire); tentative de faire de l'îlot une zone de service (remises, écuries, voituriers, domestiques); néanmoins, capacité de résistance de ce «micro-territoire» à l'emprise extérieure et continuité, à travers une crise, de sa vocation traditionnelle; à l'intérieur de l'îlot, caractère plus «bourgeois» de la maison N° 3, jusque vers 1913.
L'influence du développement technique des transports et des plans d'urbanisme se fait sentir: sorti de son isolement par le pont de Fil de Fer de 1823, l'îlot abrite, toujours davantage, des voitures et des chevaux, qui font place aux automobiles au XX^e^ siècle. Un tournant décisif se situe après le milieu du XIX^e^ siècle: construction des ponts carrossables de Saint-Victor et de Saint-Léger.
Parallèlement, les événements socio-culturels marquent l'ensemble du quartier: époque de Jean Gabriel Eynard, banquier philhellène; époque du Réveil (création de la chapelle de l'Oratoire et d'une école de théologie); construction de l'Athénée, de l'Université, de nouvelles écoles, du Musée d'art et d'histoire.
Bien que «mineure», l'architecture de l'îlot reflète certaines qualités et certaines caractéristiques de l'architecture patricienne et bourgeoise du centre historique de Genève.
Avec l'expansion actuelle (démographique, économique, territoriale), l'îlot se trouve impliqué dans les contradictions bien connues des centres historiques, et de la vieille ville de Genève en particulier: hausse incessante de la valeur du sol, spéculation immobilière, crise du logement à prix modérés, exode de la population modeste, prédominance du commerce de luxe.
D'une part, la Commission des sites cherche à protéger du moins une certaine apparence extérieure des édifices – d'autre part, des immeubles laissés à leur vieillissement jusqu'à un degré inquiétant de délabrement exigent soudain une intervention, qui se fait dans le sens d'une rentabilisation maximum.
La brève enquête sociologique nous montre des habitants attachés à la vieille ville, inquiets de l'avenir, mentionnant presque toujours les avantages de leur logement avant les inconvénients, acceptés comme contrepartie.
En conclusion, le présent travail vérifie les hypothèses avancées.
La suite de l'étude (en cours) débouchera sur une appréciation des possibilités de réhabilitation de l'îlot, en évitant – pour la collectivité – la perte d'une valeur d'ensemble inséparable de celle de tout le noyau historique, avec sa variété et sa vocation sociale.